



A M I C A L E
D E S A N C I E N S
P A R L E M E N T A I R E S
D U Q U É B E C

VOLUME 15, NUMÉRO 2, DÉCEMBRE 2014

BULLETIN DE L'AMICALE

- Marcel Masse, 1936-2014
- L'assemblée générale du 14 mai 2014
- Les 20 ans de l'Amicale

TABLE DES MATIÈRES



EN COUVERTURE

Marcel Masse est né à Saint-Jean-de-Matha, le 27 mai 1936. Compléta à Joliette ses études primaires et secondaires, puis à Montréal à l'École normale Jacques-Cartier où il obtint un diplôme en pédagogie. Étudia en histoire à l'Université de Montréal, en science politique à l'Institut des sciences politiques de Paris, en civilisation française à la Sorbonne, en histoire politique et économique au Commonwealth au City of London College et, en 1978, en marketing international à l'Institut européen d'administration des affaires, à Fontainebleau.

Professeur d'histoire à la Commission scolaire régionale Lanaudière à Joliette de 1962 à 1966. Président de la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Joliette de 1963 à 1965. Président de l'Association des enseignants de Lanaudière de 1964 à 1966.

Coordonnateur du programme de l'Union nationale et élu député de ce parti dans Montcalm en 1966. Réélu en 1970. Ministre d'État à l'Éducation dans le cabinet Johnson 1966 et 1967. Ministre délégué à l'accueil des chefs d'État durant l'Exposition universelle de Montréal en 1967. Ministre d'État à la Fonction publique de 1967 à 1969. Ministre d'État délégué à l'Office de développement de l'Est du Québec de 1968 à 1970 et ministre d'État délégué à l'Office de planification et de développement du Québec en 1969. Ministre des Affaires intergouvernementales dans le cabinet Bertrand. Candidat défait à la direction de l'Union nationale le 19 juin 1971. Siégea comme député indépendant à partir du 2 novembre 1971. Ne s'est pas représenté en 1973.

Élu député progressiste-conservateur dans Frontenac aux élections fédérales de 1984. Réélu en 1988. Ministre des Communications, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, des Communications, ministre délégué à la Francophonie et ministre de la Défense nationale dans les cabinets Mulroney. Ne s'est pas représenté en 1993.

Président de la Commission des biens culturels du Québec de 1997 à 2000, il fut également le président fondateur de plusieurs événements et fondations : Festival international de Lanaudière-musique classique de 1977 à 1981, Fondation Wilfrid-Pelletier de 1982 à 1984, Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs de 1997 à 2006, Comité des archives de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec de 2000 à 2006, Société du Patrimoine politique du Québec de 2002 à 2005. Fonda en 2005 la Société Héritage de Champlain, initiatrice et responsable de l'Encyclopédie multimédia du patrimoine culturel de l'Amérique française. En 2008, initia l'Encyclopédie du patrimoine politique du Québec et en fut le président.

Fut membre de plusieurs conseils d'administration : Fondation des écrivains canadiens, Théâtre du Nouveau-Monde, Conseil des gouverneurs des Jeunesses musicales du Canada, Festival international du spectacle pour enfants et du journal *Le Devoir*, du Théâtre du Rideau-Vert et de la Fondation Lionel-Groulx.

Membre du Conseil privé du Canada depuis le 17 septembre 1984. Nommé officier de l'Ordre national du Québec le 22 juin 1995. Fait commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques le 8 octobre 2008 et officier de la Légion d'honneur de France le 29 mars 1999. Citoyen d'honneur de la ville de Royan, en France, depuis le 10 janvier 1970. Fait commandeur de l'Ordre de la Pléiade le 29 novembre 1989. Reçut la médaille du Conseil international des archives le 11 septembre 1992 et la médaille *Bene merenti de Patria* le 24 juillet 2012.

Décédé le 25 août 2014, à l'âge de 78 ans.

- 3** Mot du rédacteur
- 4** Conseil d'administration
- 5** Rapport de la présidente Carole Thériège
- 9** Rapport du Comité sur le parlementarisme et la démocratie
- 10** Rapport du Comité des archives et objets de mémoire
- 11** Rapport du Comité des communications
- 12** Prix de l'Amicale
- 20** Prix du 20^e anniversaire
- 21** Mot du premier ministre
- 22** Le parlementarisme à l'heure des défis du 21^e siècle
- 28** Signature d'une entente
- 30** Le 20^e anniversaire dans l'oeil des photographes
- 35** Hommage à Marcel Masse
- 39** L'exposition *Histoires de députés*
- 42** Médaille de mérite du séminaire de Nicolet
- 44** Robert Burns, le virtuose parlementaire
- 45** Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones
- 48** Chroniques d'archives
- 49** Tribune libre
- 51** Fleuve compagnon, témoin du bonheur d'exister
- 52** En première lecture
- 54** *Poussière sur la ville*, un roman classique qui a soixante ans
- 56** Mémoires de députés
- 60** Anciens parlementaires en action
- 64** Ordre national du Québec
- 66** Deux anciens parlementaires honorés
- 67** Du parlement à l'hôtel de ville, le même désir de servir
- 69** Documentaires sur trois figures marquantes de notre histoire politique
- 70** Souvenons-nous de...

LES DÉFIS RESTENT ENTIERS

« Parallèlement, il faut convenir que la crise de confiance envers les institutions dont nous traitons aujourd'hui ou la remise en question du fonctionnement de ces dernières fait partie du décor depuis longtemps et que les gens nous disent, par leur comportement, qu'il est temps d'être à l'écoute et de les mettre dans le coup. C'est aussi ce que traduisait un article sur les enjeux oubliés, dans le journal *La Presse*, en écrivant que la population québécoise est largement désenchantée de la vie politique et désabusée face aux grandes institutions. On ajoutait aussi que la classe politique souffre d'un inquiétant manque de crédibilité et que la méfiance de la population à son égard est manifeste. »

C'est ainsi que s'exprimait notre collègue Michel Després dans le cadre du colloque *Le parlementarisme : un outil démocratique nécessaire?* L'ancien député de Limoilou participait alors à un atelier intitulé *La crise de confiance envers les institutions : le défi de l'an 2000?* C'était le 1^{er} octobre 1994 lors d'un premier événement d'envergure organisé conjointement par notre Amicale naissante et l'Assemblée nationale du Québec.

Vingt années plus tard, nous avons entendu les mêmes constats lors du colloque, le 13 mai 2014, organisé dans le cadre du 20^e anniversaire de l'Amicale, une table ronde sous le thème *Le parlementarisme à l'heure des défis du 21^e siècle*. « Jamais dans l'histoire de notre institution parlementaire, a souligné M. François Côté, l'Assemblée nationale et ses membres n'ont été aussi dépréciés et malmenés dans l'opinion publique. » Pour celui qui a passé toute sa vie professionnelle au sein de l'institution, il en a été notamment le secrétaire général, ce dur constat ressemblait à un cri du cœur pour que l'Assemblée nationale redevienne au centre de toutes les décisions et de toutes les réformes, elle qui en constitue l'élément

central de notre système démocratique. Il doit être entendu.

L'exposition en cours, élaborée dans la perspective du 20^e anniversaire, nous amène justement au centre de notre vie démocratique et parlementaire. Intitulée *Histoires de députés*, elle nous rappelle notamment cette nécessité de promouvoir la valeur historique des archives et des objets de mémoire. Comme l'a si bien fait notre collègue Marcel Masse à qui nous dédions ce numéro du Bulletin de l'Amicale pour avoir toujours valorisé notre histoire et nos luttes nationales.

Comme à l'habitude, plusieurs pages sont consacrées à celles et ceux qui sont toujours dans l'action, à titre d'élus municipaux, d'auteurs ou qui sont, dans leur milieu respectif, des sources d'inspiration pour les générations à venir. Nous sommes, à cet égard, fiers de souligner que M^{me} Louise Beaudoin, ainsi que MM. Claude Castonguay, Benoît Pelletier et Denis Vaugeois ont reçu l'insigne de l'Ordre national du Québec. Par ailleurs, M^{me} Lise Payette et MM. Denis Vaugeois et Camil Bouchard sont parmi les récipiendaires des Prix du Québec 2014.

Nous saluons aussi le départ à la retraite de notre collaboratrice Marie Tanguay après plus de 30 années à l'Assemblée nationale, dont les cinq dernières au service de l'Amicale. C'est M^{me} Manon Voyer, qui a également une belle carrière au sein de notre institution, qui prend la relève à titre de secrétaire exécutive de l'Amicale des anciens parlementaires.

J'aimerais également souligner le magnifique travail de M^{mes} Manon Paré et Maude Lalancette, graphistes à l'Assemblée nationale, pour le nouveau graphisme du Bulletin de l'Amicale, une autre façon de célébrer notre 20^e anniversaire.

■ **Serge Geoffrion**

Député de La Prairie (1998-2003)



Serge Geoffrion

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAPO

ÉLUS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2014

PRÉSIDENT

- M. Michel LÉTOURNEAU
Député d'Ungava
1994-2007

VICE-PRÉSIDENT

- M. Pierre GINGRAS
Député de Blainville
2007-2008

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

- M. Michel MORIN
Député de Nicolet-Yamaska
1994-2007

ADMINISTRATEURS

- M. Yvan BORDELEAU
Député de l'Acadie
1989-2007
- M^{me} Rita DIONNE-MARSOLAI
Députée de Rosemont
1994-2008
- M. Michel TREMBLAY
Député de Rimouski
1985-1994

PRÉSIDENTE SORTANTE

- M^{me} Carole Théberge
Députée de Lévis
2003-2007

PRÉSIDENTS DE COMITÉS DE L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

COMITÉ DES ACTIVITÉS

- M^{me} Carole Théberge
Députée de Lévis
2003-2007

COMITÉ DES ARCHIVES ET OBJETS DE MÉMOIRE

- M. Jacques BRASSARD
Député de Lac-Saint-Jean
1976-2002

COMITÉ DES COMMUNICATIONS (BULLETIN)

- M. Serge GEOFFRION
Député de La Prairie
1998-2003

COMITÉ SUR LE PARLEMENTARISME ET LA DÉMOCRATIE

- M^{me} Rita DIONNE-MARSOLAI
Députée de Rosemont
1994-2008



Les membres ont élu M. Michel Létourneau à la présidence de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec pour la prochaine année. Il est entouré de M. Michel Tremblay, de M^{mes} Carole Théberge et Rita Dionne-Marsolais et de M. Michel Morin. Étaient absents : MM. Pierre Gingras et Yvan Bordeleau.

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration a tenu quatre réunions: trois se sont tenues à Québec dans les édifices de l'Assemblée nationale, le 9 octobre, le 4 décembre 2013, le 5 février 2014; et, le 18 mars 2014, au Centre des archives de Montréal.

Durant l'année, la présidente et les membres du conseil d'administration de l'Amicale sont conviés à assister à différents événements. En lien avec notre mission et dans la mesure du possible, nous tenons à ce que l'Amicale y soit représentée. Ce fut donc le cas, entre autres, pour les événements suivants :

Plusieurs membres de l'Amicale ont participé à diverses activités de l'Assemblée nationale du Québec se déroulant à Québec.

M. Michel Létourneau, secrétaire-trésorier de l'Amicale et président du Comité sur le parlementarisme et la démocratie, et moi sommes allés rencontrer des membres du Groupe des anciens députés français à Bordeaux les 5 et 6 septembre 2013. En marge de cette activité, nous avons eu une réunion de travail entre représentants de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et représentants du Groupe des anciens députés français afin de préparer l'entente bilatérale que nous avons signée aujourd'hui (le 14 mai 2014) avant notre assemblée générale. Nous soulignons la présence de nos collègues du Groupe des anciens députés français, et les remercions pour cet accueil.

Les travaux de ce comité se sont soldés cette année par la signature d'une entente avec le Groupe des anciens députés français. D'autres alliances devraient se conclure au cours des prochaines années.

De plus, en octobre dernier, M. Michel Tremblay a représenté l'Amicale des anciens parlementaires du Québec auprès des associations canadiennes à Winnipeg à l'invitation de la présidente de l'Association des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba, M^{me} Linda Asper.

Nous souhaitons poursuivre ces échanges particulièrement en ce qui concerne les moyens pour rehausser la vision qu'a le public du parlementarisme et des parlementaires, en déficit dans toutes les juridictions, et mieux faire connaître le travail du député.

Permettez-moi de saluer les membres de la délégation du Groupe des anciens députés français, présidée par M. Noël Ravassard, premier vice-président, accompagné de M. Bruno Bourg-Broc, M. André Petit, M^{me} Geneviève Colot et M. Pierre Delmar.

Sont aussi présents avec nous M^{me} Linda Asper, présidente sortante de l'Association des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba, M. Gilles Morin, vice-président de l'Association ontarienne des ex-parlementaires, et M. Marcel R. Tremblay, membre de l'Association canadienne des ex-parlementaires.

Je tiens également à réitérer nos plus sincères condoléances aux familles des anciens parlementaires qui nous ont quittés au cours de la dernière année et dont nous rappelons la mémoire dans ce Bulletin de l'Amicale.



Carole Théberge

COMITÉS PERMANENTS

Les quatre comités permanents de l'Amicale ont poursuivi leurs activités efficacement tout au long de l'année. Mes remerciements et félicitations à ceux qui en président les destinées :

M. Serge Geoffrion au Comité des communications;

M. Michel Létourneau au Comité sur le parlementarisme et la démocratie;

M. Jacques Brassard au Comité des archives et objets de mémoire;

M^{me} Cécile Vermette au Comité des activités sociales et aussi le sous-comité sur le 20^e anniversaire de l'AAPQ. Ce Comité ne présentera pas de rapport étant donné que tout le conseil d'administration a travaillé conjointement à l'élaboration de notre programme et des activités dans le cadre du 20^e anniversaire.

20^e ANNIVERSAIRE DE L'AMICALE

Dans le cadre des 20 ans de l'Amicale, le conseil a souhaité présenter une programmation permettant à la fois à ses membres de se rencontrer dans un contexte festif mais aussi de discussion et de réseautage. Le conseil souhaitait également la récurrence de certaines activités. Nous pouvons dire mission accomplie. Je veux ici remercier l'Assemblée nationale qui a permis que plusieurs activités soulignent notre présence et notre engagement envers le Québec, notamment :

- La signature de l'entente entre le Groupe des anciens députés français et l'Amicale des anciens parlementaires du Québec;
- L'Exposition *Histoires de députés* a été inaugurée hier et sera offerte aux visiteurs au long de l'année 2014;
- Le Tournoi jeunes démocrates s'est attardé sur la vie des anciens députés;
- Une motion sans préavis afin de souligner le 20^e anniversaire de l'Amicale sera présentée et débattue dans les jours suivant l'ouverture de la prochaine session;
- Dorénavant, la médaille de l'Assemblée nationale du Québec sera remise aux récipiendaires des Prix de l'Amicale;
- Plusieurs des activités du 20^e anniversaire ont été captées et seront rediffusées sur le Canal de l'Assemblée nationale au cours des prochaines semaines et pourront être reprises au cours de l'année. Je parle ici de :
 - Un documentaire de 15 minutes sur l'Amicale a été produit par l'ANQ;
 - La captation de la Table ronde sur le parlementarisme qui a été enregistrée ce matin;
 - À partir de 2014, la remise des Prix de l'Amicale sera diffusée sur le Canal de l'ANQ;
- Les livres produits par les parlementaires ont également reçu une attention particulière lors du Salon du livre de Québec;

- L'Amicale a produit une édition spéciale de son Bulletin pour bien marquer cet important anniversaire. Merci aux collaborateurs de cette édition et particulièrement M. Serge Geoffrion, rédacteur en chef, MM. André Gaulin, Antoine Drolet et Michel Pigeon, collaborateurs spéciaux, ainsi que tous ceux et celles qui nous ont partagé leur vision du parlementarisme et leur appréciation de leur Amicale.

De plus, tout au long de l'année, ce 20^e anniversaire colorera les activités de l'Amicale et certaines des activités de l'Assemblée nationale.

Je veux remercier tout spécialement le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, pour son appui ainsi que les équipes des différentes directions pour leur excellente collaboration à faire en sorte que le 20^e anniversaire soit un moment marquant.

SECRETARIAT

Pour assurer la coordination des activités de l'Amicale et les liens administratifs avec l'Assemblée nationale, la permanence de l'Amicale est assurée par M^{me} Marie Tanguay, secrétaire.

Régulièrement, elle doit répondre aux demandes notamment de chercheurs, de journalistes ou de divers groupes intéressés par l'expertise de nos membres et leur connaissance de l'environnement politique

d'hier et d'aujourd'hui. En faisant les contacts et les liens nécessaires, en effectuant certaines recherches et répondant à ces demandes, elle contribue à la mission de l'Amicale.

M^{me} Manon Voyer prendra la relève dès le mois de juin à la suite du départ à la retraite de M^{me} Tanguay que je veux ici remercier pour son excellente collaboration au cours de son mandat avec nous.

ADHÉSION

Nous sommes très heureux de constater qu'à ce jour l'Amicale compte plus de 221 membres en règle, ce qui représente près de 45 % des anciens parlementaires, étant donné que 43 noms se sont ajoutés récemment à la liste des anciens parlementaires. Le conseil a également approuvé la suggestion d'offrir l'adhésion gratuite, pour la première année, aux anciens parlementaires qui ne se sont pas représentés ou ont été défaits à la suite de l'élection du 7 avril 2014.

ENREGISTREMENT DE TÉMOIGNAGES

Comme vous le savez, l'équipe de *Mémoires de députés* travaille à préparer des émissions qui découlent d'entrevues réalisées auprès d'anciens parlementaires. Il est à remarquer que la série prend la forme d'une entrevue entre l'ancien parlementaire et le journaliste Gilles Morin.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Cette série est un outil extraordinaire de rappel historique. Cette année, sept anciens députés ont livré leurs témoignages. Ils ont rejoint les 94 anciens parlementaires qui l'ont fait avant eux, totalisant quelque 269 émissions.

Et, bonne nouvelle, nous avons eu la confirmation que non seulement la série se poursuivra, mais qu'elle sera rehaussée en ajoutant la production de capsules thématiques à partir des enregistrements déjà produits et ceux à venir, et ce pour le site Internet et les médias sociaux. À cet effet, des projets pilotes seront mis en place sous peu. Un nouveau décor accueillera également les invités.

Je vous rappelle que la série *Mémoires de députés* est diffusée sur les ondes du Canal de l'Assemblée nationale le dimanche, à 19 heures, et en rediffusion durant la semaine. Il est aussi possible d'acheter les coffrets de ces enregistrements.

PRIX DE L'AMICALE

Nous avons décerné hier soir les prix de l'Amicale à deux anciens parlementaires. Cette année, le récipiendaire du

prix Jean-Noël-Lavoie est M. Jean-Paul Champagne, alors que M. Jean Cournoyer s'est vu octroyer le prix René-Chaloult. Ces prix reconnaissent de façon tangible l'engagement et le rayonnement de nos membres. Félicitations à nos lauréats.

Je souhaite remercier nos membres, l'Assemblée nationale du Québec, ainsi que ceux et celles qui, au cours des années, ont contribué au développement de l'Amicale et à son rayonnement.

Je termine aujourd'hui mon mandat de présidente de l'Amicale. Je veux prendre le temps de vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée au cours des deux dernières années. Merci aussi aux membres du conseil pour leur appui et leur engagement envers notre regroupement. Grâce à des personnes telles que vous, nous pouvons fêter fièrement les 20 ans d'une amicale au service des anciens parlementaires.

Je nous souhaite une bonne continuité.

■ Carole Thériège

Présidente
Députée de Lévis (2003-2007)



M^{me} Manon Voyer, M. Michel Tremblay, M^{me} Marie Tanguay, M^{me} Carole Thériège, M. Michel Létourneau, M^{me} Diane Leblanc et M^{me} Cécile Vermette.

RAPPORT DU COMITÉ SUR LE PARLEMENTARISME ET LA DÉMOCRATIE

Rappelons que l'Amicale des anciens parlementaires souscrit à la mission de l'Assemblée nationale de contribuer activement à la promotion ainsi qu'à la consolidation des institutions et processus démocratiques.

Le Comité sur le parlementarisme et la démocratie a pour objectifs de :

- Offrir ses services et l'expertise de ses membres aux organismes œuvrant en matière d'observation électorale;
- Offrir de la formation dans les démocraties émergentes notamment les partis politiques, la société civile, les organisations féminines et de jeunes;
- Favoriser le développement de relations avec d'autres instances d'anciens parlementaires;
- Favoriser la promotion de la démocratie auprès de la population en général.

DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Après la dissolution de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF) en juin 2012, plusieurs membres de l'Amicale ont manifesté le désir de poursuivre des activités de façon bilatérale.

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a appuyé les démarches de l'Amicale dans son désir de former une bilatérale avec le Groupe des anciens députés français (ou plusieurs bilatérales avec les Belges ou les Suisses, dans le futur).

Nous venons donc de signer l'entente bilatérale avec le Groupe des anciens députés français.

Du 29 septembre au 1^{er} octobre 2013, M. Michel Tremblay s'est rendu à Winnipeg où se sont rencontrés des anciens parlementaires canadiens, ontarien, britanno-colombien et québécois, à l'invitation de M^{me} Linda Asper, alors présidente de l'Association des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba.

■ **Michel Létourneau**
Député d'Ungava (1994-2007)
Président du Comité sur
le parlementarisme et la démocratie



Michel Létourneau



M^{me} Carole Théberge, M. Michel Létourneau et M^{me} Diane Leblanc.



Jacques Brassard

RAPPORT DU COMITÉ DES ARCHIVES ET OBJETS DE MÉMOIRE

Le Comité des archives et objets de mémoire a pour objectifs de:

- Sensibiliser les anciens parlementaires, leurs familles, leurs proches, leurs descendants, et la population en général, à l'importance de la conservation et de la mise en valeur de tout ce qui a été témoin de l'histoire politique nationale et régionale du Québec;
- Sensibiliser les parlementaires actuels afin qu'ils fassent don de leurs archives et objets de mémoire lorsqu'ils quittent la vie politique;
- Honorer certaines personnalités politiques, soit par une exposition présentant leurs archives et objets de mémoire ou par tout autre moyen;
- Régionaliser l'action du Comité des archives et objets de mémoire;
- Développer la mise en valeur des archives et objets de mémoire;
- Promouvoir la valeur historique des archives et objets de mémoire.



M. Jacques Brassard, M^{me} Manon Voyer et M. Michel Tremblay.

En matière de dépôts d'archives des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale, on peut affirmer que le programme de sensibilisation et de promotion auprès des anciens députés afin de les inciter à faire don de leurs archives et objets de mémoire à des instances appropriées (Bibliothèque de l'Assemblée, Archives nationales du Québec, sociétés d'histoire agréées) a atteint ce qu'on pourrait appeler sa « vitesse de croisière ».

Les anciens, informés adéquatement, n'ont plus aucune raison de laisser leurs archives à l'abandon, ce qui conduit le plus souvent, c'est bien connu, à la destruction.

Nous continuons malgré tout de les exhorter à procéder le plus rapidement possible au dépôt de leurs archives et de leurs objets de mémoire.

C'est ainsi que les 44 députés sortants, non seulement ont été invités par la présidente à devenir membre de l'Amicale, mais ils ont été aussi incités à déposer leurs archives.

Je vous signale en terminant que l'exposition inaugurée à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Amicale, et intitulée *Histoires de députés*, est une façon bien concrète d'atteindre l'un des objectifs du Comité des archives, soit la mise en valeur des archives et des objets de mémoire. Il faut déposer, il faut conserver les archives, mais il faut aussi les mettre en valeur.

■ Jacques Brassard

Député de Lac-Saint-Jean (1976-2002)
Président du Comité des archives et objets
de mémoire

RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Le Comité des communications a pour objectifs de :

- Prendre en charge la production du Bulletin de l'Amicale, de son ébauche à sa distribution;
- Voir à la mise à jour du site Internet de l'Amicale;
- Réviser et autoriser la publication des textes proposés par les membres pour le site Internet;
- Collaborer à la production et à la distribution du Bottin des membres de l'Amicale.

Le Comité des communications publie deux fois l'an le Bulletin de l'Amicale. Il est aussi responsable du site Internet de l'Amicale et de la publication du Bottin de l'Amicale.

La participation de tous et de chacun est nécessaire à la production de cette revue de qualité.

Nous comptons donc sur vous pour faire parvenir au secrétariat de l'Amicale toute information qui pourrait s'avérer intéressante pour notre association.

Dans le cadre du 20^e anniversaire de l'Amicale, nous avons produit un numéro spécial du Bulletin et dans le numéro de cet automne, nous ferons le point sur notre 20^e anniversaire.

■ Serge Geoffrion

Député de La Prairie (1998-2003)
Président du Comité des communications



Serge Geoffrion



M. Serge Geoffrion, M^{me} Manon Voyer et M. Michel Tremblay.

JEAN-PAUL CHAMPAGNE RÉCIPiendaIRE DU PRIX JEAN-NOËL-LAVOIE 2014



André Gaulin

Allocution de M. André Gaulin

Chers amis,

Avant d'être élu député des Mille-Îles en 1981, Jean-Paul Champagne avait déjà derrière lui une longue carrière dans l'enseignement, au cours primaire et au cours secondaire. Il avait une formation en arts, en pédagogie, en lettres, en animation, en relations publiques et communications, formation acquise aux universités de Montréal et d'Ottawa ainsi qu'aux Hautes études commerciales.

Cette diversité de connaissances expliquent assez, outre son enseignement, son implication sociale et patriotique, notamment à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dont il fut un Conseiller général, puis le Président, son implication également au Mouvement national des Québécois, dont il fut vice-président, ainsi qu'au Prêt

d'honneur, et j'en passe. Je m'en voudrais, toutefois, de ne pas signaler son grand attachement toujours affirmé à la langue française, à sa qualité tout autant qu'à sa promotion.

À titre de député à l'Assemblée nationale, notre collègue Jean-Paul Champagne fut très actif dans diverses commissions parlementaires (éducation, industrie, environnement, culture, dont il fut vice-président). Il fut un député très présent auprès de ses électeurs, travaillant en collaboration avec ses collègues. Aussi n'est-on pas surpris de son implication dans notre Amicale. Pendant plus de dix ans, il occupa un siège au conseil d'administration. Il y fut administrateur, vice-président, puis président. Par la suite, il fut le responsable du Comité « Parlementarisme et démocratie » où il fut très actif, en particulier en resserrant les liens avec des associations d'anciens parlementaires francophones. C'est ainsi qu'il fut vice-président de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones. Son dévouement pour l'Amicale s'exprima également au Comité des archives, au Bulletin de l'Amicale et au Parlement des sages.

C'est pourquoi il faut savoir gré à notre Amicale d'en faire le lauréat du prix Jean-Noël-Lavoie 2014. Jean-Paul Champagne, à vous l'honneur !

■ André Gaulin

Député de Taschereau (1994-1998)



M. André Gaulin a rappelé la contribution de son collègue Jean-Paul Champagne à l'essor de l'Amicale.

Allocution de M. Jean-Paul Champagne

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Québec et président honoraire de l'Amicale des anciens parlementaires, monsieur Jacques Chagnon;

Madame la Présidente de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, madame Carole Théberge;

Distingués invités, chers collègues amicalistes;

Bonsoir,

En ce 20^e anniversaire de la fondation de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, je suis particulièrement honoré de recevoir le prestigieux prix Jean-Noël-Lavoie, et j'en remercie le comité de sélection et les membres du conseil d'administration de l'Amicale de m'avoir choisi.

Ce prix a été créé il y a dix ans et son nom souligne l'apport d'un homme qui a su faire l'unanimité à l'Assemblée nationale avec tous les partis politiques d'alors.

En effet, durant sa présidence, Jean-Noël Lavoie a su obtenir le consentement unanime de tous les parlementaires pour l'adoption d'un nouveau code de procédure pour les délibérations qui se tenaient au Salon bleu et dans les commissions parlementaires.

Le 14 juillet 1994, Jean-Noël Lavoie fut désigné président fondateur de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. Sa courtoisie, son humanisme et son esprit consensuel faisaient de lui un choix unanime.

Il a été et il est, pour nous tous – libéraux, péquistes, unionistes, créditistes et caquistes – un exemple de « vivre ensemble », où les lignes de parti s'estompent, mais où la fraternité et l'entraide dominent nos échanges. Pour toutes ces raisons, le choix de l'exécutif d'associer son nom à ce prix de l'Amicale allait de soi.

De nos jours, selon certains sondages, l'image publique de nos confrères politiques en fonction n'est pas très enviable. Cependant, il convient de souligner, toujours selon ces mêmes sondages, que le travail du député dans son comté est reconnu et très apprécié de ses électeurs.

Pour s'en convaincre, il serait bon de visionner la série d'émissions *Mémoires de députés* pour découvrir le dévouement et la générosité avec lesquels les députés s'acquittent de leur tâche au quotidien.

Avant de terminer, il m'importe de souligner les nombreuses initiatives prises par notre Amicale durant ses 20 ans d'existence. Celles-ci témoignent de son dynamisme et de sa volonté à préserver et à promouvoir la démocratie en toutes circonstances. Et je cite, avec fierté, quelques-unes de ces réalisations :

- la tenue du colloque en 2002 sur « Le parlementarisme au XXI^e siècle »;
- la publication du Bulletin de l'Amicale;
- la création de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones;



Jean-Paul Champagne

PRIX DE L'AMICALE

- l'enregistrement de la série *Mémoires de députés*;
- les deux prix « Reconnaissance »;
- le livre-souvenir In Memoriam;
- la participation à la Fondation Cultures à partager;
- le Parlement des sages;
- le Comité des archives et objets de mémoire;
- le Comité des activités;
- le Comité sur le parlementarisme et la démocratie;
- la présentation de mémoires;
- et j'en passe.

Puisse les vingt prochaines années être l'occasion de remplir davantage notre principale mission, soit de mettre nos connaissances et nos expériences au service de la démocratie, tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec.

Merci et longue vie à l'Amicale, avec l'aide indispensable et grandement appréciée du personnel de l'Assemblée nationale du Québec!

■ **Jean-Paul Champagne**
Député de Mille-îles (1981-1985)



M^{me} Carole Théberge et M. Jean-Paul Champagne.

JEAN COURNOYER RÉCIPIENDAIRE DU PRIX RENÉ-CHALOUT 2014

Allocution de monsieur Matthias Rioux

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Chers collègues anciens et nouveaux
parlementaires,
Distingués invités,

C'est un périlleux honneur pour un ancien anarcho-syndicaliste comme moi que de présenter un homme dont les débuts professionnels s'enracinent dans l'univers des employeurs.

Afin de me faciliter la tâche et ne pas trop accabler notre récipiendaire, je quitterai donc les clivages idéologiques droite/gauche fédéralistes-souverainistes qui du reste, s'amenuisent avec le passage du temps, pour plutôt vous faire voir un personnage que j'ai bien connu. Je le précise tout de suite : loin de moi l'idée de statufier Cournoyer de son vivant, non plus que de radoter devant vous les énormités épiques prononcées de part et d'autre lors de nos débats à la radio et à la télévision pendant de nombreuses années. Cela dit je n'ai pas la conviction de l'avoir assuré pour autant, mais ce soir *je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître*.

J'essaierai donc en peu de temps de vous donner une vision bien personnelle de la carrière impressionnante de ce Sorellois sans aller dans toutes les avenues qu'il a fréquentées. J'aurais peur de m'y aventurer.

Je m'efforcerai de mettre en lumière, ce que j'estime être l'héritage que laisse Jean Cournoyer au peuple québécois et pour quoi l'Amicale est justifiée de lui rendre hommage ce soir. Je parlerai donc d'événements que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître.

MONTRÉAL BUILDERS EXCHANGE

Tout a commencé chez les Anglais dans les années 1960. Plus précisément à la Montréal Builders Exchange, à l'époque où les anglophones dominaient encore l'industrie de la construction. Plus tard, l'entreprise est devenue l'Association de la construction du Québec. En ces temps-là, la protection des travailleurs et surtout ceux qui partaient à la retraite n'existait à peu près pas. À ce chapitre Cournoyer a innové en créant le fonds de pension des travailleurs de la Montréal Builders Exchange qui va donner naissance au régime des avantages sociaux pour l'ensemble des travailleurs de l'industrie de la construction. Un régime qui se chiffre aujourd'hui en milliards de dollars. En cela, il a été un pionnier. Je ne voudrais pas quitter ce domaine sans vous mentionner qu'il fut également le premier à parler de l'importance pour les entrepreneurs de détenir une licence leur permettant d'œuvrer dans l'industrie de la construction. Son activisme a porté ses fruits et donné naissance à la Régie des entrepreneurs en construction du Québec, qui deviendra la Régie du bâtiment du Québec.



Matthias Rioux



M. Matthias Rioux a relaté les grandes étapes de la carrière politique et radiophonique de son ami Jean Cournoyer.

LE STYLE COURNOYER

J'insiste un peu sur cet aspect de sa personnalité, pour mieux vous faire saisir la manière Cournoyer de faire et de dire les choses. Celui que l'on va qualifier très rapidement de « pompier de service » en matière de relations du travail n'a pas volé ce titre somme toute élogieux. Son ardeur peu commune à s'investir dans la dynamique d'un règlement impressionnait la galerie. Son volontarisme était tel qu'il semblait anticiper les conflits. Certains diront qu'il les créait tellement il aimait les régler. Je reconnais volontiers que cet homme a un sens inné du règlement des différends. Ce n'est pas porter atteinte à sa modestie que de reconnaître qu'il fut un bon négociateur et un habile médiateur. À ce chapitre il a marqué son époque. Par son style unique, par la manière de dire et de faire les choses. Il a en quelque sorte, inventé un langage. Un langage parfois déroutant, vernaculaire pour être poli. Son verbe s'est incarné dans l'action « *et verbum caro factum es* » disent les latinistes.

On ne peut parler convenablement de la carrière de notre invité sans se poser la question? Mais qu'est-ce donc que les relations du travail si ce n'est qu'un moyen de concilier des intérêts divergents, voire opposés. C'est lorsque la solution à un conflit semble impossible que le rapport de force ne suffit plus que l'on recherche désespérément la solution. À quelle porte frapper? C'est alors que se manifeste le talent et que la créativité s'exprime. On se tourne vers des mains expertes pour éviter que le conflit dégénère et éviter les débordements. Cournoyer était un spécialiste du compromis. Ce talent singulier a caractérisé sa vie professionnelle et politique. Je dirais que ça l'a stigmatisé. Il adhérait à cette maxime latine si chère à René Chalais « *In media stat virtus* ». La vérité se retrouve souvent entre les extrêmes.

GRÈVE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

J'élimine volontairement de mon propos des conflits aussi importants que celui de la Canadian Gipson et la Grève des pompiers de Montréal en 1974. Je retiendrai par ailleurs la grève à la Sûreté du Québec et celle à la United Aircraft. Parce qu'au cours de ces conflits, Jean Cournoyer y a joué un rôle déterminant.

J'évoque devant vous cette grève incroyable de la Sûreté à l'automne 1970, parce que dans les milieux syndicaux du Québec on se demandait comment le gouvernement Bourassa allait sortir de cette impasse. J'avais dit à la blague un jour à la radio que les policiers de la Sûreté du Québec avaient fait la guerre pendant la Crise d'octobre. Une époque triste durant laquelle, le Québec

vivait sous la loi des mesures de guerre imposée par le fédéral. Pendant la Crise, les forces policières ont été débordées en plus d'accumuler un nombre incalculable d'heures supplémentaires et des congés non remboursés considérables, alors ces derniers voulaient être dédommagés selon les stipulations de leur convention collective. Grave problème à l'horizon!

Cournoyer, le pompier de service, était requis d'intervenir à la demande du premier ministre Bourassa. Il avait dans les jambes, le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, qui lui voulait avoir raison à tout prix et mater le syndicat récalcitrant. Dans sa stratégie, Cournoyer a misé sur le fait que monsieur Bourassa était très inquiet et souhaitait voir, le conflit sortir de l'illégalité. Ayant rejeté massivement la proposition de règlement du gouvernement, il y a eu la célèbre rencontre de Drummondville, où Cournoyer a dû calmer le jeu, en s'engageant à trouver une solution, mais à une condition, le retour au travail des policiers. Ce fut sans doute, le coup de maître en matière de relations de travail. Le Québec tout entier retenait son souffle; une gendarmerie de cette importance en grève n'avait pas de sens aux yeux de l'opinion publique. Au fond, Cournoyer avait la conviction profonde que ces policiers avaient un droit strict à un remboursement juste et équitable pour leur travail effectué pendant la Crise. Ce qui prouve que l'illégalité n'est pas toujours mauvaise conseillère.

UNITED AIRCRAFT

Voilà une entreprise coriace qui ne voulait ni arbitrage, ni négociation sérieuse. Une entreprise qui finassait avec les parlementaires

et refusait de jouer cartes sur table avec le syndicat en déclarant son incapacité de payer. Ce que personne ne croyait et encore moins Cournoyer. Pour vous dire les choses simplement, United Aircraft était l'exemple parfait d'entreprise qui exportait son capital généré ici, vers les États-Unis. C'est alors que vint Cournoyer qui proposera sa formule pour régler le conflit. Un conflit long et violent qui a laissé des séquelles graves et qui a duré des mois. Cependant, une conséquence heureuse va découler de ce conflit et je suis sûr que Cournoyer sera d'accord. Une page importante des relations de travail sera écrite, et elle est attribuable à l'action de Cournoyer. Pendant son mandat de ministre du Travail il a préparé les amendements au Code du travail, afin réintroduire la formule « Rand » et des dispositions législatives anti-briseur de grève. Une victoire syndicale certes. Mais, une étape marquante pour le monde du travail et signée Cournoyer, même si la loi et le règlement d'application furent votés sous un gouvernement du Parti québécois en 1977.

INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Je partage avec Cournoyer un grand intérêt pour l'industrie de la construction. Une industrie que des cervelles d'oiseau s'efforcent de détruire par des gestes insensés. Parce que certains voyous ont perdu la tête, voilà pourquoi, elle fait l'objet d'une enquête présentement.

J'insiste pour dire que c'est grâce à Jean si aujourd'hui cette industrie remarquable vit le pluralisme syndical et patronal. Il a vite saisi l'urgence de freiner l'ardeur monopolistique de certaines associations

patronales et syndicales. Car, ce faisant, le germe de la violence, de la corruption, de l'intimidation, de la discrimination à l'endroit des travailleurs et travailleuses allait s'installer à demeure. Vue dans cette perspective, l'année 1973 fut déterminante. Il a fait preuve de sagesse également, lorsqu'il a amendé la fameuse Loi 290 sur l'industrie de la construction afin que l'État reconnaisse les ententes signées entre les parties à la table des négociations. Il va amender cette Loi 290 de Maurice Bellemare et votée par l'Union nationale en 1968 pour donner suite aux recommandations de la Commission Cliche en créant deux organismes : la Régie des entreprises en construction qui deviendra la Régie du bâtiment et l'Office de la construction bien connu aujourd'hui sous le nom de Commission de la construction du Québec (CCQ).

On lui sera toujours reconnaissant d'avoir mis de l'ordre dans l'industrie particulièrement avec la Loi 9 qui reconnaissait le droit à un salaire décent pour les travailleurs, l'abolition des permis de travail, la nécessaire qualification de la main-d'œuvre et le placement syndical. Un gros merci également d'avoir instauré l'inspection obligatoire des chantiers afin de protéger la santé et la sécurité des travailleurs. Je passe volontairement le conflit du Front commun de 1970.

LES COMMUNICATIONS

Je serai bref quant à sa carrière dans les médias parce qu'elle est plus contemporaine et plus connue pour la plupart d'entre nous. Elle commence après une défaite électorale crève-cœur en 1976 dans son pays

d'origine : Sorel. Je l'invite alors à me joindre au poste CKVL de Verdun. Une aventure qui durera 10 ans. *Face à face* sera l'émission radiophonique la plus écoutée au Canada à l'heure du midi. Puis ce fut la télévision à Radio Québec (*Droit de parole*), à TVA avec *Opinion sur la Place*, etc. Après s'amorce pour lui une longue et fructueuse période radiophonique à CKAC de Montréal.

LE PETIT JEAN

Impossible de passer sous silence la précieuse contribution de Cournoyer à la mémoire collective du Québec. En publiant en 1996 « Le Petit Jean » et en 2000, « La Mémoire du Québec: de 1534 à nos jours », notre ami Jean a contribué à l'enrichissement de l'historiographie nationale du Québec politique. On voit apparaître dans ses oeuvres, le nom de personne dont l'engagement au service du peuple comme député et ministre à l'Assemblée nationale, au Parlement fédéral et au Sénat canadien, est un témoignage éloquent de l'importance qu'accorde Cournoyer à la démocratie représentative et à l'autorité du Parlement. En cela, il laisse un héritage précieux par cette contribution à la préservation du patrimoine politique du Québec. Je termine par une petite promotion gratuite. Vous pouvez en savoir plus en lisant son autobiographie « Dans le feu de l'action » publiée en 2012 aux Éditions de l'Homme.

Ti Jean, si tu as eu tellement de chance dans la vie, c'est parce que le Bon Dieu t'aime.

■ **Matthias Rioux**
Député de Matane (1994-2003)

Allocution de monsieur Jean Cournoyer

C'est émouvant pour moi d'entendre mon adversaire préféré prononcer ces paroles à mon endroit... Mais il m'a fait revivre une période extraordinaire de ma vie. Vous avez remarqué qu'il n'a pas parlé de mon rôle de député, mais de celui d'animateur. Mais moi, je vais rappeler mon rôle de député.

J'ai été un des privilégiés de cette province à être élu dans un comté extrêmement difficile qu'on appelait Saint-Jacques, un comté contrôlé à l'époque par la mafia...

Mais, en 1976 mon chef Robert Bourassa a décidé – c'était mon patron, alors j'ai obéi avec plaisir – que je devais me présenter dans le comté de ma naissance, soit dans Richelieu. J'en ai mangé une maudite! Cela m'a tué « ben raide » politiquement!

En me présentant dans ma famille, dans ma région, je n'avais pas la conviction de gagner, mais la conviction que je pouvais servir où j'étais né, mais la politique en a décidé autrement. Ma mère – qui était beaucoup plus politicienne que moi – a fermé les « stores » pendant trois mois après cette élection, elle ne voulait pas se faire voir par personne...

Après cela, je suis retourné à la vie publique par le biais de la radio. C'est Matthias qui m'a amené là. Il m'a demandé de venir discuter à son émission d'un certain nombre de problèmes. Et là, la chicane a pris! Le propriétaire de CKVL, monsieur Jack Tietolman, a trouvé ça extraordinaire, si bien que le lendemain il créait l'émission *Face à Face*. Avec la générosité de Matthias, grâce à lui, nous avons créé une émission d'affaires publiques où l'on traitait de tous les

sujets, avec une tribune téléphonique. Mais ce fut surtout une émission de confrontation d'idées, respectueuse de l'idée de l'autre. Ce fut ce que j'ai toujours apprécié de Matthias, le respect de l'autre.

Je vous le dis, devant cette docte assemblée, je n'aime pas ce que je vois aujourd'hui, c'est-à-dire un spectacle qui ne comporte pas ce respect de l'idée de l'autre. On peut différer de l'idée de l'autre, mais soyons sages et honnêtes et respectons les autres. C'est ce qui doit nous animer comme société, ce respect de l'autre...

Mais je suis en train de vous faire un sermon plus qu'un discours...

Je vous remercie de cet honneur, de ce prix et j'espère bien revenir, non pas comme député, mais comme ami...

Merci!

■ Jean Cournoyer

Député de Saint-Jacques (1969-1970),
de Chambly (1971-1973)
et de Robert-Baldwin (1973-1976)



Jean Cournoyer



M^{me} Carole Théberge et M. Jean Cournoyer.

PRIX DU 20^e ANNIVERSAIRE

HOMMAGE ET RECONNAISSANCE

Les activités entourant le 20^e anniversaire de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec ont été l'occasion de remercier bien chaleureusement les présidents et la présidente de l'Assemblée nationale qui se sont succédé depuis la création de l'Amicale et qui ont contribué à son rayonnement au fil des années. Nous avons également rendu hommage au bénévolat des présidents et présidentes de l'Amicale qui ont œuvré au sein des différents conseils d'administration depuis 1993.



MM. François Gendron, Michel Bissonnet, Jean-Pierre Saintonge, Roger Bertrand et Jean-Pierre Charbonneau, la présidente de l'Amicale Carole Théberge, M. Jacques Chagnon, M^{me} Louise Harel et M. Yvon Vallières.



M^{me} Cécile Vermette, MM. André Harvey, Antoine Drolet et Jacques Brassard, le président de l'Assemblée nationale Jacques Chagnon, MM. Jean-Paul Champagne et Clément Richard et M^{me} Carole Théberge.

BON ANNIVERSAIRE!

J'ai le plaisir et l'honneur de vous souhaiter un heureux 20^e anniversaire!

Depuis la création de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, des centaines d'anciens élus se sont rassemblés pour faire, entre autres, la promotion des institutions parlementaires et de la démocratie. Aujourd'hui, vous avez toujours autant à cœur de servir l'intérêt public et d'enrichir la société québécoise.

Vous le savez tout autant que moi, être choisi par le peuple est une marque de confiance indélébile et change notre perception du monde. En fait, cela nous permet d'agir là où nos convictions profondes nous dictent de le faire. Peu importe nos allégeances politiques, nous avons tous comme point commun notre volonté de servir les Québécoises et les Québécois. Être au service de la démocratie est un privilège dont les membres de l'Amicale ont pu bénéficier.

De différentes façons, vous exercez toujours votre influence, notamment en partageant vos riches expériences et connaissances auprès des membres actifs de l'Assemblée nationale. Certes, vous jouez un rôle de mise en valeur et de protection de notre histoire parlementaire; cependant, vous êtes appelés à plus. En faisant la promotion des institutions parlementaires, vous veillez à accroître la confiance des citoyennes et

des citoyens envers leur État et à favoriser un meilleur exercice de la démocratie. Votre action est d'autant plus importante maintenant, alors que nous traversons une période marquée par le cynisme et l'ébranlement de la confiance envers nos institutions.

Lorsque l'on m'a confié le mandat de diriger le Québec, j'ai formulé le souhait que les débats à l'Assemblée nationale se déroulent dans une ambiance de respect, d'écoute, de diplomatie et de calme. Mon équipe et moi avons ouvert un grand dialogue social avec les Québécoises et les Québécois, et je crois qu'ils se sont sentis écoutés. Je souhaite que les citoyennes et les citoyens assistent à des débats axés sur l'argumentation, la raison et le choc d'idées, de sorte qu'il y ait une évolution saine de la pensée. Cela m'apparaît nécessaire pour intéresser la population, maintenir son attention et, ainsi, assurer une grande participation citoyenne. Je crois que vous partagez mon état d'esprit. N'étant plus dans l'arène au quotidien, vous avez un recul, une perspective, voire une sagesse qui me sont inspirants. Vous m'êtes de précieux alliés.

L'Assemblée nationale constitue le cœur de l'État québécois. Je vous remercie très chaleureusement de veiller au rayonnement de cette noble institution depuis vingt ans!

■ Le premier ministre du Québec,
Philippe Couillard



Philippe Couillard



Serge Geoffrion

Dans le cadre du 20^e anniversaire de l'Amicale des anciens parlementaires s'est tenu le 13 mai 2014 un colloque sur le Parlementarisme à l'heure des défis du 21^e siècle. Cet événement s'inscrit dans la belle tradition de l'Amicale qui, depuis ses débuts en 1994, a participé à la tenue de trois colloques sur le sujet au cours de ces vingt dernières années, à savoir en 1994 sur *Le parlementarisme, un outil démocratique nécessaire?*, suivi en 2002 sur *Le Parlementarisme au 21^e siècle* et plus récemment en 2011 sur *La démocratie, les députés et les médias*.

Ce colloque auquel ont assisté plusieurs anciens parlementaires a été animé par le journaliste Sébastien Bovet, chef de bureau et analyste pour Radio-Canada à l'Assemblée nationale du Québec. Les conférenciers ont généreusement analysé ce thème, mais aussi en ont dégagé des pistes de solution.

Nous avons pu entendre M^{me} Cécile Gagnon, étudiante en sciences humaines au Cégep Limoilou et première ministre du Forum étudiant 2014; M^{me} Brigitte Breton, éditorialiste au quotidien *Le Soleil*; M. François Côté, ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec; M. Norman Delisle, ancien journaliste à La Presse Canadienne à la Tribune de la presse de

l'Assemblée nationale; et M. Éric Montigny, directeur exécutif de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires à l'Université Laval.

Pour lancer la discussion, l'animateur, après un bref rappel des avancées des cinquante dernières années, a posé directement la question : « Que s'est-il passé dans cette société, autrefois mobilisée par sa révolution tranquille, pour qu'elle soit aujourd'hui désintéressée par sa politique? À qui la faute? Les politiciens, les médias, les citoyens, les groupes de pression? Le mode de scrutin? Notre parlementarisme? L'individualisme? Est-ce si pire qu'on le pense ou qu'on le dit?

Voici quelques extraits et résumés des conférences prononcées par les cinq panélistes et les commentaires d'anciens parlementaires présents à ce colloque.

« Les jeunes qui sont politisés et engagés sont tannés des politiciens qui ne tiennent pas leurs promesses, qui sont corrompus, et préfèrent montrer leur talent en rhétorique au lieu de répondre aux questions qu'on leur pose. Aujourd'hui, on a l'impression que les stratégies électoralistes passent avant l'intérêt public. Si ce type de parlementarisme convient aux autres générations, les discours actuels déplaisent énormément aux jeunes qui s'y attardent. »



Sébastien Bovet



Cécile Gagnon

LE PARLEMENTARISME À L'HEURE DES DÉFIS DU 21^e SIÈCLE

Pour M^{me} Gagnon les causes d'un tel constat sont nombreuses : la montée de l'individualisme et l'absence des grands projets de société, l'actuel mode de scrutin, l'absence dans notre culture politique du concept de coalition, la grosseur et le poids des machines politiques, sans compter le cynisme et une perte de confiance et d'intérêt pour la politique chez les jeunes.

« Pour moi, dira-t-elle, l'avenir du parlementarisme passe par des réformes. À notre époque, les ONG se multiplient et deviennent une alternative importante aux partis politiques pour l'engagement et le militantisme. Les jeunes engagés et conscientisés de ma génération s'impliquent de plus en plus dans celles-ci. Avec l'importance que gagnent tranquillement certains groupes, il faut que les politiciens s'ajustent et leur fassent une place respectable dans la sphère des débats publics. Mieux vaut prévenir que guérir, il faut aller de l'avant en démocratisant la démocratie! ».

« Le premier défi des parlementaires québécois est d'abord et avant tout de regagner la confiance des citoyens. De combler le fossé entre classe politique et électorat. Certains diront que ce n'est pas la première fois dans notre histoire que les politiciens n'ont pas la cote et que sévit une crise de confiance à



Brigitte Breton

leur égard et à l'égard de nos institutions. C'est vrai. Mais le constater et le reconnaître ne suffisent pas. Se dire que des redressements ont été effectués ces dernières années non plus, car la suspicion demeure. »

Pour M^{me} Breton, les électeurs d'aujourd'hui veulent un représentant qui veillera à leurs intérêts avec intégrité, transparence et franchise, et non un député qui veillera à ses propres intérêts ou à ceux de son parti. Elle a cité en exemple les travaux parlementaires entourant la loi sur les soins de fin de vie, un projet qui a été salué comme un modèle de parlementarisme et ce, parce que les élus se sont véritablement mis en mode écoute et action, parce qu'ils ont mis la partisanerie à outrance et la ligne de parti de côté.

« Des députés, soulignera-t-elle, souhaiteraient aussi que leur rôle soit davantage valorisé. Pas très valorisant en effet d'être dans un système où tout est centré sur un chef, un parti. Réducteur aussi d'être perçu par plusieurs comme un individu qui entérine sans mot dire les projets présentés par les ministres. Réducteur aussi de constater parfois que la garde rapprochée du premier ministre a plus d'influence que les élus. Une phrase peut, je crois, résumer les défis du parlementarisme en ce début de 21^e siècle: la démocratie représentative doit retrouver son sens. »

« Bien que constituant l'élément central de notre système démocratique, jamais dans l'histoire de notre institution parlementaire, l'Assemblée nationale et ses membres n'ont été aussi dépréciés et malmenés dans l'opinion publique. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais il atteint un niveau inégalé. Les causes sont nombreuses et les remèdes

vont commander de la part des acteurs de l'audace et des remises en question, notamment sur les façons de faire et les comportements des élus eux-mêmes. »



François Côté

Pour M. Côté, la marginalisation du Parlement et, en contrepartie l'omnipotence du gouvernement, est l'une des causes de cette lente érosion de l'influence des députés. Il n'y a pas ou peu de place pour les projets du « simple député » et encore moins pour celui issu de l'opposition. De plus, la démocratie parlementaire n'est plus la seule à occuper le terrain dans la vie des citoyens, car elle doit aujourd'hui faire face à la concurrence de la démocratie participative, portée par des organisations puissantes avec des capacités importantes d'intervention et d'influence sur les pouvoirs publics.

Il a proposé plusieurs pistes à explorer notamment sur une meilleure diffusion, dans le public, du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale adopté en 2010. Une réorganisation des travaux parlementaires, notamment par l'introduction de commissions parlementaires spécialisées en contrôle parlementaire et en reddition de comptes, serait souhaitable, de même que la nomination, à l'instar du Parlement fédéral, d'un Directeur parlementaire du budget. Finalement, les députés

doivent également faire leur mea culpa dans la perte de confiance des citoyens et passer d'une culture politique de confrontation à un Parlement de collaboration.

« La perception de la population face aux politiciens n'était déjà pas très positive. Elle se dégrade encore plus au Québec depuis quelque temps, comme en font foi les débats de la dernière campagne électorale. De nombreuses manifestations de cette mauvaise perception sont évidentes. Qu'on pense au taux de participation qui décroît dangereusement depuis les années 1960, ou encore à l'ironie, au cynisme, voir au mépris, que plusieurs citoyens démontrent à l'égard des élus. »



Norman Delisle

Pour M. Delisle, l'une des causes est que les électeurs croient qu'on peut modifier une situation sociale sans nécessairement recourir au processus parlementaire ou aux élus. Il cite la coalition qui a fait reculer vers 2003 le projet Rabaska ou la démarche extra-parlementaire à la base de l'adoption, à l'unanimité, du projet de loi anti-pauvreté que des groupes de citoyens avaient eux-mêmes rédigé. La concentration de la presse a aussi pour effet la diminution des sources d'information, les médias mettant de plus en plus l'accent sur l'opinion plutôt que sur la nouvelle brute.

« Quant aux politiciens, ils sont perçus comme étant peu à l'écoute des citoyens. Au Québec, le gouvernement a refusé pendant trois ans une enquête sur les magouilles de l'industrie de la construction malgré la demande populaire (...) Aussi, la transparence n'est plus au rendez-vous. Fait-on passer l'intérêt du parti avant celui de la patrie? Il faut des semaines avant d'obtenir un document public devant la commission d'accès à l'information, quand on réussit à l'obtenir. Les citoyens croient que les politiciens sont des cachotiers. Ont-ils tort? »

« Plusieurs grands défis attendent les parlementaires, dont le plus important est certainement de regagner la confiance de la population. Aussi, une liberté accrue pour les parlementaires passe par l'assouplissement de la ligne et de la discipline de parti afin de redonner aux députés un rôle quant à la défense de leurs idées personnelles. Il faut également améliorer le contrôle parlementaire dans un contexte de rareté des ressources et nommer un Directeur parlementaire du budget afin de placer le Parlement au centre de la révision systématique des programmes. Il faut aussi apprendre à maîtriser les nouvelles technologies dans un contexte parlementaire. »

Pour M. Montigny, il faut revenir à des enjeux de base, notamment le respect du décorum, celui des élections à date fixe et du respect du cadre institutionnel. Il souhaite également que les médias s'intéressent davantage aux travaux des commissions parlementaires et que le Parlement soit plus représentatif, avec une place accrue aux femmes et aux représentants des communautés.

« Les parlements doivent être plus forts, autant au chapitre de l'expertise que du contrôle, face au pouvoir exécutif. Au

chapitre de la crise de confiance qui afflige nos élus, il faut revoir la formule de la période des questions, changer le comportement des élus certes, mais également celui des médias. »



Éric Montigny

DES ANCIENS PARLEMENTAIRES S'EXPRIMENT

Cécile Vermette estime que l'Amicale pourrait jouer un rôle important auprès des nouveaux députés dans l'apprentissage de leurs nouvelles responsabilités. Par ailleurs, elle s'est dite choquée par les commentaires de plus en plus acerbes des médias, parfois injustifiés, envers les politiciens, ce qui contribue à augmenter le cynisme de la population vis-à-vis la classe politique. Elle souhaite également plus de liberté de parole pour les parlementaires.



M^{me} Vermette a été la députée de Marie-Victorin de 1985 à 2007.



M^{me} Doyer a été la députée de Matapédia de 1994 à 2012.

Danielle Doyer s'est également montrée critique envers les médias, les journalistes étant devenus pour elle, de plus en plus, des « donneurs d'opinions ». Sur le travail des députés, elle croit que les travaux en commission parlementaire doivent être valorisés et qu'ils jouent un rôle déterminant dans l'élaboration de grandes politiques. Elle a donné pour exemple celle qui a permis l'adoption de la Loi sur l'équité salariale et qui, fait à noter, a été rendue possible par la contribution de plusieurs députées.



M. Grondin a été le député de Beauce-Nord de 2003 à 2012.

Janvier Grondin croit aussi en la vertu de nommer un Directeur parlementaire du budget. Celui-ci aurait notamment la tâche, au moment du déclenchement d'élections générales, de donner l'état réel des finances publiques. La population, juge-t-il, aurait alors l'heure juste et pourrait mieux évaluer la portée des engagements des partis politiques.



M. Jolivet a été le député de Laviolette de 1976 à 2001.

Jean-Pierre Jolivet a rappelé que les débats entourant un nouveau mode de scrutin ne datent pas d'hier et que l'ancien premier ministre René Lévesque lui-même a bien tenté des changements, mais qu'il se butait au caucus de ses députés.



M^{me} Dionne-Marsolais a été la députée de Rosemont de 1994 à 2008.

Rita Dionne-Marsolais a notamment déploré la perte d'influence de la commission (parlementaire) d'administration publique qui avait à une certaine époque beaucoup plus d'impacts sur la gouvernance des quelque 80 organismes qui étaient sous sa loupe. Au chapitre des médias sociaux, elle souhaite une plus grande réglementation afin qu'ils soient plus responsables de leur contenu respectif.

Noël Ravassard a soutenu que les mêmes débats sont en cours en France et que les mots « abstention, corruption et promesses non tenues » hantent également les



M. Noël Ravassard est le premier vice-président du Groupe des anciens députés français.

parlementaires. Il s'interroge aussi sur la place de l'école dans l'apprentissage à la citoyenneté. Quant au mode de scrutin proportionnel, adopté en France en 1986 pour les élections législatives, il a souligné qu'il n'était pas sans défauts, notamment en nuisant considérablement au renouvellement de la classe politique, surtout au chapitre des candidatures féminines.



M. Jutras a été le député de Drummond de 1994 à 2007.

Normand Jutras croit qu'une sérieuse réflexion s'impose au chapitre des médias, notamment en campagne électorale, celle-ci

reposant de plus en plus sur la couverture des chefs, diminuant ainsi le rôle des députés. Plus encore, il a trouvé déplorable la couverture journalistique des élections du 7 avril dernier, certains journalistes y allant même de propos dégradants vis-à-vis la classe politique. Est-ce un mouvement irréversible, s'est-il interrogé.



M. Laprise a été député de Roberval de 1994 à 2003.

Benoît Laprise a plaidé pour une meilleure reconnaissance du travail des députés en commission parlementaire, mais également lorsqu'ils occupent le poste d'adjoint parlementaire. Il rappelle qu'adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture, on a fait peu de cas de son expérience, il a été producteur agricole, et de son expertise.

■ Serge Geoffrion

Député de La Prairie (1998-2003)

SIGNATURE D'UNE ENTENTE



Marie Tanguay

ENTENTE ENTRE LE GROUPE DES ANCIENS DÉPUTÉS FRANÇAIS ET L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

L'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF), créée à Paris en avril 2003, avait pour objet de promouvoir et défendre l'espace francophone, la langue et la culture françaises, ainsi que d'assurer la représentation et de veiller aux intérêts des anciens parlementaires francophones. Entretien des relations avec les anciens parlementaires francophones de plusieurs Parlements et États, l'association pouvait prendre toutes les initiatives visant à servir ou à favoriser l'intérêt collectif ou individuel de ses membres.

C'est notamment par le biais de l'organisation de rencontres, de conférences et de colloques, tant nationaux qu'internationaux, que l'association pouvait atteindre ses objectifs, en favorisant le dialogue et l'échange d'idées et de points de vue entre les anciens parlementaires francophones.

En 2004, le 1^{er} congrès de l'UMAPF a eu lieu à Bruxelles. Une des trois commissions était présidée par le président de l'Amicale de l'époque, M. Jean-Paul Champagne, et portait sur l'utilisation du français au sein des institutions internationales. Un autre sujet fut également traité à ce colloque, soit l'analphabétisme en francophonie et les moyens de l'éradiquer.

En 2005, lors du 2^e congrès se tenant à Paris, les membres se sont penchés sur la question de l'importance du parlementarisme dans les démocraties représentatives au moment où la mondialisation menace la souveraineté des États, thème présenté par l'AAPO et commission présidée par elle.

L'Amicale des anciens parlementaires du Québec était membre de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones depuis sa création en 2003. Vingt-cinq autres Parlements ou sections de la Francophonie étaient aussi membres de l'UMAPF.

Le 5^e congrès de l'UMAPF s'est tenu à Québec en septembre 2008. Cette rencontre a été le dernier congrès de l'UMAPF qui n'a pu organiser de rencontre par la suite. Les sections membres, pour assister et participer à une rencontre, devaient obligatoirement payer leurs cotisations annuelles. Plusieurs sections ne pouvaient payer ces cotisations, il est devenu impossible pour l'Union mondiale de continuer à fonctionner. La dissolution de l'Union mondiale des associations d'anciens



L'entente a été signée le 14 mai 2014 par M. Noël Ravassard et M^{me} Carole Théberge.

parlementaires francophones s'est donc avérée la seule solution possible. C'est le 29 juin 2012 en raison de son inactivité depuis 2008, qu'est intervenue la dissolution de l'UMAPF.

Les anciens parlementaires de plusieurs sections auraient souhaité que vive l'UMAPF, mais des règles très strictes entraînaient de fortes contraintes. Dès ce moment, le Groupe des anciens députés français et l'Amicale des anciens parlementaires du Québec ont manifesté leur intérêt à créer une association, sans obligation budgétaire ni contrainte de rencontre systématique annuelle, mais plutôt dans le cadre de rencontres statutaires des deux associations.

En septembre 2013, la présidente de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, M^{me} Carole Théberge, accompagnée du trésorier et président du Comité sur le parlementarisme et la démocratie de l'Amicale,

M. Michel Létourneau, se sont rendus à Bordeaux pour rencontrer les représentants du Groupe des anciens députés français, présidé par M. Alain Levoyer, afin de leur faire part des intentions de l'Amicale quant à la signature d'une entente entre les deux associations. Après discussions, des représentants du Groupe des anciens députés français, représentés par leur premier vice-président, M. Noël Ravassard, ont signé une entente avec les représentants de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, représentée par M^{me} Carole Théberge, alors présidente, le 14 mai dernier dans le cadre des activités entourant la célébration du 20^e anniversaire de l'Amicale.

Dans un proche avenir, l'Amicale pourrait aussi établir des liens avec les membres d'autres associations d'anciens parlementaires francophones.

■ **Marie Tanguay**

Ancienne secrétaire de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec



La délégation du Groupe des anciens députés français et les membres du conseil d'administration de l'Amicale : M. Bruno Bourg-Broc, M^{me} Cécile Vermette, M^{me} Diane Leblanc, M. Michel Létourneau, M. Noël Ravassard, M. Pierre Delmar, M^{me} Carole Théberge, M^{me} Geneviève Colot, M. André Petit et M. Michel Tremblay.

LE 20^e ANNIVERSAIRE DANS L'OEIL DES PHOTOGRAPHES



Les membres de l'Amicale présents lors de l'Assemblée générale annuelle du 14 mai 2014.



Le premier ministre Philippe Couillard est venu saluer ses anciens collègues Jacques Brassard, Carole Théberge et Matthias Rioux.



Le président Jacques Chagnon recevant le buste de Wilfrid Laurier offert à l'Assemblée nationale par M. Gilles Morin, vice-président de l'Association ontarienne des ex-parlementaires.

LE 20^e ANNIVERSAIRE DANS L'OEIL DES PHOTOGRAPHES



MM. Camille Picard, Gérald Harvey, Jean-Hughes Boutin, Prudent Carpentier et Georges Massicotte.



MM. Harold LeBel et Michel Tremblay, l'actuel et l'ancien député de Rimouski.



M. Claude G. Gosselin et M^{me} Denise Bourque.



MM. Léopold Marquis et Jacques Brassard n'ont pas manqué de souhaiter une bonne retraite à Marie Tanguay.



M. Michel Morin, le Dr Victor Goldbloom et M. Jean-Pierre Jolivet.



M. Claude Vaillancourt semblait heureux de retrouver le fauteuil de la présidence qu'il a occupé de 1980 à 1983.

LE 20^e ANNIVERSAIRE DANS L'OEIL DES PHOTOGRAPHES



M^{me} Diane Leblanc et M. Claude Lachance.



M. Fabien Roy, M^{me} Marie-Josée Richard et M. Clément Richard.



MM. Charles Messier, Claude L'Écuyer, Janvier Grondin et Jean-Guy St-Roch.



M^{me} Danielle Doyer et M. Normand Jutras.



M^{me} Élisabeth Gallat-Morin et M. Jacques-Yvan Morin.



M^{me} Manon Voyer est la nouvelle secrétaire exécutive de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. Avec MM. Marc Boulianne et M. Matthias Rioux.

LE 20^e ANNIVERSAIRE DANS L'OEIL DES PHOTOGRAPHES



MM. Adrien Ouellette, Jean-Pierre Saintonge et Jean-Guy St-Roch.



MM. Michel Tremblay et Gilles Morin.



M^{mes} Monique Gagnon-Tremblay et Marie Tanguay.



M^{me} Manon Blanchette et MM. Michel Morin, Michel Côté et Marc Boulianne.



M. Serge Geoffrion, M^{me} Carole Lazure et M. Normand Jutras.



M. Lévis Brien et M^{me} Francine Saucier.

LE 20^e ANNIVERSAIRE DANS L'OEIL DES PHOTOGRAPHES



M. Fabien Roy et M^{me} Diane Leblanc, deux ex-parlementaires de la Beauce.



MM. Michel Létourneau, Jacques Chagnon et Marjolain Dufour.



M. Claude G. Gosselin et M^{mes} Lise Bacon et France Dionne.



MM. Matthias Rioux et Pascal Bérubé, l'ancien et l'actuel député de Matane.



M^{me} Linda Asper, présidente sortante de l'Association des anciens députés de l'Assemblée législative du Manitoba.



MM. François Gendron et Michel Côté.

HOMMAGE À MARCEL MASSE

LES HOMMAGES À UN HOMME POLITIQUE PASSIONNÉ D'HISTOIRE ET DE PATRIMOINE

Les commentaires et les hommages ont été nombreux à la suite du décès, le 25 août 2014, de notre collègue et ami Marcel Masse. Et mérités.

Lors de nos assises du mois de mai dernier, il a participé, comme à son habitude, à nos échanges avec la verve et l'intelligence qui a fait la marque de sa brillante carrière politique, tantôt sur les résultats de la dernière élection québécoise, tantôt sur l'avenir de Radio-Canada ou sur son projet, cher à ses yeux, de l'Encyclopédie du patrimoine politique. Nous nous souviendrons aussi de sa contribution au Comité des archives de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et de son assiduité à nos retrouvailles annuelles.

Parmi ces hommages, nous reproduisons dans nos pages celui de notre collègue André Gaulin aux funérailles de monsieur Masse, le 1^{er} septembre 2014. À cette occasion, deux témoignages, celui de notre collègue Jean-François Simard et un autre de l'historien Michel Lessard, ont aussi été lus.

D'autres ont été livrés, qui sont autant de gages de l'admiration, sinon du respect, qu'ils portaient à Marcel Masse.

Pour le sociologue et chroniqueur Mathieu Bock-Côté, dans un article intitulé *Marcel Masse : un grand Québécois* (Le Journal de

Montréal, 31 août 2014), l'ancien député de Montcalm était un homme enraciné.

« Ses dernières années ont été vouées à la cause de l'histoire. Lui dont la réflexion était ancrée dans l'histoire et qui ne cessait de s'y alimenter pour comprendre le présent, il se désolait de notre amnésie actuelle, de notre complaisance dans l'oubli. Il travaillera à réanimer notre mémoire de la Nouvelle-France, et plus largement, notre connaissance de l'histoire politique. »

Dans son éditorial *Un esprit indépendant* (Le Devoir, 27 août 2014), Bernard Descôteaux qualifie Marcel Masse d'homme de principe et porteur de convictions nationalistes depuis ses débuts en politique en 1966.

« C'est au ministère des Communications, nommé aujourd'hui Patrimoine Canada, que Marcel Masse put changer le plus durablement les choses. Il occupa deux fois ce poste. L'homme de culture qu'il était y trouva l'occasion de donner une nouvelle impulsion aux politiques culturelles fédérales qui relevaient de ce ministère. Il mit en place de nouveaux programmes de soutien à la culture dont il sut faire profiter les artistes québécois. »

Le professeur de muséologie et de patrimoine Yves Bergeron (Le Devoir, 3 septembre 2014) souhaite, dans un article intitulé *Un prix Marcel-Masse pour*



Serge Geoffrion

HOMMAGE À MARCEL MASSE

les musées, que le gouvernement crée un prix pour honorer la mémoire de celui qui a œuvré toute sa carrière à entretenir la mémoire collective.

« Il vouait une passion inégalée à l'histoire et au patrimoine. À ses yeux, il y avait là le terrain idéal qui donnait un sens à la culture et à une collectivité (...) Il avait un don pour rassembler les forces vives et animer le milieu de la culture. Nombreuses sont les institutions culturelles qu'il a aidées, soutenues, encouragées. »

Aussi, le 24 juillet 2012, monsieur Masse recevait la médaille *Bene merenti de Patria* de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. La présentation en a été faite

par l'historien Robert Comeau. L'intégral de ce texte a d'ailleurs été publié dans le Bulletin de l'Amicale, édition Janvier 2013. « Pour Marcel Masse, le développement du Québec, tant politique qu'économique et culturel, a toujours été au cœur de ses préoccupations et de ses interventions: il est l'un des rares hommes politiques du Québec à rappeler l'importance de notre histoire et à faire prendre conscience aux Québécois de ce que le Québec d'aujourd'hui doit à son passé français (...) Monsieur Masse, vous êtes de ceux qui ont défendu courageusement notre langue, notre patrimoine et la cause de l'émancipation du Québec. »

■ **Serge Geoffrion**

Député de La Prairie (1998-2003)



MM. Marcel Masse et Claude G. Gosselin ont été membres du conseil des ministres du gouvernement Johnson en 1966.

HOMMAGE À MARCEL MASSE

LES HOMMAGES D'ANDRÉ GAULIN AUX FUNÉRAILLES DE MONSIEUR MARCEL MASSE

Nous avons tous cru que Marcel Masse n'avait pas le temps de mourir! Du moins, ce n'était pas du tout dans ses projets. Un homme comme lui n'avait jamais fini d'entreprendre et voilà qu'en partant *ex abrupto*, il nous laisse plein de choses à poursuivre.

Permettez-nous de faire ici un bref rappel de Marcel Masse comme parlementaire de l'Assemblée nationale du Québec, nommé au Parlement sous l'Union nationale de Daniel Johnson. Cette formation politique, le jeune professeur d'histoire qu'était Masse la fréquentait, l'animait, dès 1963 et avant. Il travaillait particulièrement à faire en sorte que son parti politique réponde à l'horizon d'attente de la population québécoise de l'époque. Y tenaient une large place, dans cet horizon, le statut politique du Québec comme l'une des deux nations fondatrices du Canada, la place du français comme langue nationale, l'assurance hospitalisation, l'abolition du Conseil législatif, la création de l'Université du Québec, une loi-cadre autorisant la tenue d'un référendum, la création d'un ministère du Nouveau-Québec, l'institution d'un protecteur du peuple, l'assurance récolte... autant d'éléments qui nous forcent à reconsidérer la place de cette Union nationale dans notre Révolution tranquille. Tout cela était le résultat de l'ouverture manifestée pour l'une des premières fois par un parti politique se prêtant aux échanges d'idées lors de ce que l'on appela les « Assises de l'Union nationale » tenues en mars 1965 et faisant appel à la participation

de conférenciers externes au parti. Et faut-il rappeler, nous demande Marcel Masse dans un article du *Bulletin de l'Amicale* (automne 2007), que le point fort de ces Assises était le lancement du manifeste de Daniel Johnson *Égalité ou Indépendance*. S'élaborait ainsi une plate-forme électorale qui donnait en 1966 à l'Union nationale une victoire largement imprévue.

Le jeune député de 30 ans, élu dans Montcalm, n'était donc pas nommé ministre sans avoir fait ses preuves puisque Daniel Johnson père l'avait vu à l'oeuvre comme militant et lui avait même confié l'encadrement intellectuel des débats lors des Assises de 1965. On ne s'étonnera donc pas de le voir nommé ministre d'État à plusieurs titres. Ce qu'il faut en retenir le plus aujourd'hui est sûrement le rôle que joua Marcel Masse dans ce rapprochement du Québec et de la France. C'est non seulement son mandat protocolaire lors de la venue de De Gaulle et autres chefs d'État à l'Expo 67, mais surtout ce resserrement des relations Québec-France qui eurent un effet déterminant dans les domaines de l'éducation, de la culture et, par effet, de l'économie. Le ministre Masse s'en souviendrait quand il créerait avec son partenaire français Henri Réthoré la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs. Ce que la France n'oublia pas non plus en le faisant Officier de la Légion d'honneur et Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques.



André Gaulin

HOMMAGE À MARCEL MASSE

Terminons ce bref survol en rappelant la fécondité de l'action de Marcel à l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. Sans lui, jamais les archives des anciens députés n'auraient eu droit à autant d'attention et de sauvegarde. En ce sens, Marcel allait de projet en projet, par devoir de mémoire, créant la SOPPOQ ou Société du patrimoine politique du Québec, mettant sur pied l'Encyclopédie du patrimoine de l'Amérique française. Son projet dernier-né, qui le faisait un peu piaffer d'impatience, était l'Encyclopédie du patrimoine politique du Québec, projet qui maintenant nous interpelle.

QUÉBEC était chevillé au coeur de Marcel Masse. Sa mémoire était celle des hautes mers qui marquent le territoire. Même parti pour un ailleurs à découvrir, il n'a pas fini de faire parler avec nous.

Citons deux passages de messages reçus dont nous avons eu connaissance et qui nous rejoignent particulièrement parce qu'ils décrivent bien l'ancien député de Montcalm :

Jean-François Simard, ancien député et président de la Société du patrimoine politique du Québec, écrit ceci :

« Je peine à trouver les mots pour exprimer toute la stupéfaction qui m'habite depuis quelques jours. Le décès (pour ma part) inattendu de Marcel Masse m'attriste énormément. (...) »

« Marcel incarnait à merveille cet adage du poète Philippe Soupault selon lequel « lorsqu'on est jeune, c'est pour la vie entière! ». Nous nous souviendrons tous de Marcel, de sa fougue, de sa détermination, de son humanisme, de son amour de la vie et, bien entendu, de sa grande passion pour le Québec. Homme de culture, homme engagé, il savait qu'il n'y a pas de collectivité viable sans une mémoire collective durable. (...) »

« Qu'il me soit permis, au nom du conseil d'administration de la Société, d'adresser à son épouse et à toute sa famille nos plus sincères condoléances. »

Et voici le message de l'historien Michel Lessard :

« Marcel Masse était un grand chevalier du Québec. Toute sa carrière, il a témoigné de sa tendresse et de son affection pour son pays, le Québec.

« Marcel partageait avec un grand nombre, une fierté enracinée. Homme de caractère et volontaire, il a poussé de nombreux dossiers pour le mieux-être et l'heureuse continuité des siens. Toujours élégant et d'une grande noblesse, il était un diplomate de cœur et d'esprit.

« À sa compagne, à sa famille et à ses proches, j'offre mes plus sincères condoléances. Que Dieu ait son âme et qu'il repose en paix. Marcel a bien travaillé. »

■ **André Gaulin**

Député de Taschereau (1994-1998)



MM. Marcel Masse et André Gaulin lors de l'assemblée générale du 14 mai 2014.

L'EXPOSITION HISTOIRES DE DÉPUTÉS

Pour souligner le 20^e anniversaire de la création de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, une exposition portant sur la fonction de député est présentée à l'hôtel du Parlement depuis le 12 mai 2014 .

Déployée dans la galerie des présidents et le hall principal, l'exposition explique les rôles et les responsabilités des parlementaires québécois de même que le quotidien de ces femmes et de ces hommes à l'Assemblée nationale. Des objets de mémoire ainsi que des archives textuelles et audiovisuelles provenant des collections de l'Assemblée sont mis en valeur.

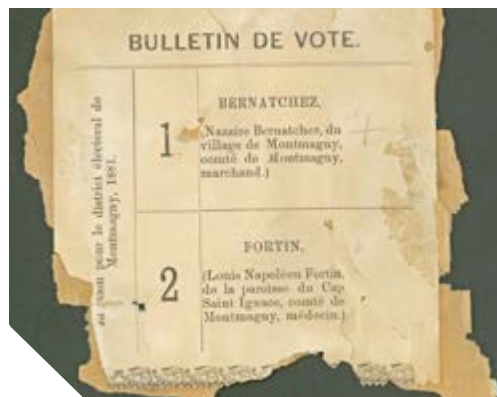
L'exposition se décline en quatre parties : la mise en candidature, le rôle de porte-parole, le travail législatif et la communication.

LE CANDIDAT

Faire le saut en politique ! Comme cette expression l'indique, la décision de se porter candidat comporte son lot de changements et de surprises. Les personnes qui acceptent de le faire se lancent dans une aventure qui demande un engagement de tous les instants.

Le candidat doit d'abord et avant tout vivre l'épreuve électorale, une des périodes les plus intenses de notre vie démocratique. Son défi consiste à convaincre une pluralité d'électeurs de ses mérites et de ceux de son parti.

Se faire connaître de la population. Diffuser son programme. S'imposer comme le meilleur choix. À toutes les époques, les candidats ont utilisé différents moyens pour atteindre ces objectifs. Des tracts, des affiches, des macarons et d'autres objets d'usage courant ont servi à mousser un candidat, un parti, une idée.



Bulletin de vote du district électoral de Montmagny en 1881, trouvé dans un mur du bureau du président de l'Assemblée nationale lors de la rénovation au début des années 2000. Collection Partis politiques. Assemblée nationale du Québec.



Alain Gariépy

LE REPRÉSENTANT

Une fois élu, le député est celui qui porte la voix de ses commettants au Parlement. Il exerce son rôle de porte-parole, entre autres, en présentant au Parlement les pétitions préparées par ses concitoyens.

Le droit de présenter une pétition est une pratique parlementaire qui a de profondes racines dans les parlements de type britannique et un principe constitutionnel fondamental appliqué sans interruption au Québec depuis 1867. Agissant comme intermédiaire, le député porte à l'attention de l'Assemblée une demande qu'un groupe de citoyens souhaite faire entendre. Depuis 2009, le gouvernement a l'obligation de répondre à toute pétition.

Le rôle de représentant ne s'exerce pas uniquement à l'Assemblée nationale. En effet, le travail en circonscription, où il y a un contact direct avec les citoyens, occupe aussi la vie des parlementaires. Les attentes de leurs commettants sont très variées, allant de la demande d'intervention auprès de l'appareil gouvernemental au soutien d'un projet de développement social ou économique.

L'EXPOSITION *HISTOIRES DE DÉPUTÉS*

Le bureau de circonscription, qui était à une certaine époque installé dans le salon de la résidence familiale du député, constitue le lieu par excellence où s'exerce le rôle de représentant. C'est là que le député reçoit les citoyens qui requièrent son aide ou son appui.

LE LÉGISLATEUR

La raison d'être d'un parlement est de voter les lois qui règlent la vie en société. Tous les aspects de la vie des citoyens sont touchés, de près ou de loin, par les lois adoptées par leurs élus. La présentation et l'étude des projets de loi occupent donc une place importante dans les tâches du député québécois.

L'image de l'Assemblée nationale que nous renvoient les médias est souvent marquée par la confrontation et les désaccords. Pourtant, une grande partie du travail parlementaire donne lieu à un travail de collaboration. Ainsi, lorsqu'ils exercent leur fonction première, qui consiste à voter des lois, les députés, en particulier ceux de l'opposition, travaillent concrètement à l'examen des textes proposés et à leur amélioration. Les députés portent notamment les opinions de la population ou de groupes intéressés à faire entendre leur voix. Meilleure preuve de ce travail constructif, 80 % des projets de loi sont adoptés à l'unanimité !

Des consultations publiques par les commissions parlementaires permettent aussi aux députés de dialoguer avec les citoyens, que ce soit sur certains projets de loi ou sur d'autres initiatives gouvernementales. En plus d'être législateur et représentant de la population, le député assume une fonction moins connue, mais pourtant essentielle. Par différents moyens prévus par le Règlement de l'Assemblée nationale,

les députés scrutent l'action gouvernementale pour s'assurer d'un bon usage des fonds publics et d'une saine gestion. En séance de l'Assemblée, ils le font notamment à la période des questions. En commission parlementaire, les députés y consacrent beaucoup de temps et d'effort par l'étude des crédits budgétaires, l'examen du rapport du Vérificateur général et l'audition des sous-ministres et des dirigeants d'organisme.



Version sanctionnée de la Loi accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité, 18 avril 1940. Fonds Assemblée nationale du Québec.

LE COMMUNICATEUR

Une fois élu, la communication est au cœur du travail du député. Ses qualités d'orateur et de communicateur sont continuellement mises à l'épreuve. En effet, il doit, en particulier, entretenir des liens constants avec ses commettants. La distance entre l'hôtel du Parlement et sa circonscription, de même que l'étendue de celle-ci, ajoutent au défi.

Mais le député dispose d'un intermédiaire incontournable pour rejoindre un plus grand nombre d'électeurs et faire connaître ses idées et son programme : le journaliste. Même si leurs relations peuvent parfois être tendues, le député et le journaliste, liés par la nature de leurs fonctions, se côtoient

L'EXPOSITION *HISTOIRES DE DÉPUTÉS*

quotidiennement. La frontière entre les deux mondes s'efface parfois, une carrière menant à l'autre.

En suivant les travaux des parlementaires et en rapportant aux citoyens leurs débats, le journaliste fait le lien entre le discours politique et l'électorat. D'ailleurs, avant le *Journal des débats*, en l'absence de comptes rendus officiels, les journalistes de la Tribune de la presse ont longtemps été ceux qui diffusaient l'essentiel des débats parlementaires.

C'est en 1964 que paraît le *Journal des débats*, qui donne le compte rendu intégral des délibérations de l'Assemblée et de ses commissions. Le citoyen peut donc suivre



« Perroquet » en usage à l'Assemblée nationale dans les années 1960 et 1970. Cet appareil récepteur permettait d'entendre les débats parlementaires à l'extérieur de la salle des séances. Les journalistes pouvaient donc suivre les débats à partir de leur bureau. Le bouton de gauche permettait de passer d'un débat au Salon bleu à un débat en commission parlementaire.

les travaux parlementaires et connaître les prises de position ainsi que les interventions de son député.

Si la transcription des débats de l'Assemblée fait écho au travail des parlementaires, l'arrivée de la télédiffusion des débats, en octobre 1978, démythifie en quelque sorte leur rôle. Le citoyen peut désormais voir, dans le confort de son foyer, les travaux de l'Assemblée nationale. Cette innovation pousse encore plus loin la démocratisation des débats parlementaires et transforme profondément les façons de communiquer des députés.

EN CONCLUSION

L'exposition *Histoires de députés* vous permettra également de découvrir des photographies d'archives, notamment toutes les mosaïques des législatures du Parlement de Québec depuis 1883, en format numérique. Enfin, un écran tactile permet d'écouter des extraits de la série *Mémoires de députés*.

Il est également possible de parcourir l'exposition *Histoires de députés* en mode virtuel à l'adresse suivante : <http://www.assnat.qc.ca/fr/visiteurs/expositions.html>

Bonne visite !

■ **Alain Gariépy**

Assemblée nationale du Québec
Section des archives et de la numérisation



Michel Morin

MICHEL MORIN REND HOMMAGE À CLÉMENT VINCENT

La corporation du Séminaire de Nicolet décernera dans les années futures des médailles de mérite à des anciens qui font la fierté de leur Alma Mater. Parmi tous les hommes aux talents exceptionnels issus de cette institution, il y en a un qui a croisé ma route à plusieurs reprises et dont l'action m'a inspiré dans mon cheminement. Tous les deux, nous avons fréquenté le Séminaire seulement au niveau d'Éléments latins. Tous les deux, nous avons fait de la politique active pendant près de 14 ans. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir complété son cours classique pour être lauréat et pour faire de la politique!

Fils d'agriculteur, de boucher et de commerçant, notre candidat est né à Sainte-Perpétue en 1931. Il complète avec brio ses études primaires et entre au Séminaire de Nicolet en septembre 1943. Son intérêt pour le commerce et l'implication sociale l'attirent cependant vers le St-Anselm's College de Rawdon, où il se mérite en 1948 la médaille du meilleur commandant du corps de cadet de l'armée canadienne. La discipline acquise lors de ce séjour à Rawdon le suivra pendant toute sa vie.

De retour à Sainte-Perpétue avec en poche un diplôme commercial, le jeune commerçant accompagne son père dans ses transactions de grains et de viande. Déjà, il se distingue dans différents mouvements paroissiaux et diocésains tels l'OTJ et la JAC. Il est également le président des cercles Lacordaire.

Les gens de Sainte-Perpétue remarquent ses talents d'organisateur et surtout de conférencier et le choisissent à la mairie alors qu'il n'a que 27 ans. C'est le début d'une remarquable carrière politique qui durera 14 ans.

Élu député fédéral pour le Parti progressiste-conservateur dans Nicolet-Yamaska en 1962, il succède à Paul Comtois. Réélu en 1963 et 1965, il est nommé whip adjoint de son parti. Grand orateur et bilingue, il se démarque dès son entrée à la Chambre des communes où il prône un gouvernement fédéral plus décentralisé. « Clément Vincent, député agriculteur aux idées neuves » : c'est ainsi que le journaliste Louis Caron qualifiait notre lauréat, dans *Le Nouvelliste* du 31 août 1962. En effet, Clément Vincent n'avait pas peur d'innover, de rassembler et de convaincre : n'a-t-il pas organisé le fameux « miracle de Sainte-Perpétue », qui réunit plus de 3000 personnes autour de son chef John Diefenbaker?

Le 4 mai 1966, il démissionne pour se présenter comme candidat de l'Union nationale dans Nicolet-Yamaska, ce que *Le Devoir* qualifiait d'un « des plus beaux coups de filet de l'Union nationale » dans son édition du 10 mai 1966. Il sera assermenté comme ministre de l'Agriculture et de la Colonisation le 16 juin de la même année, sous le gouvernement de Daniel Johnson père.

Nationaliste et autonomiste convaincu, il fut un député-ministre exceptionnel par sa présence, sa rigueur et son amabilité. André Provencher, jeune journaliste au *Nouvelliste*, écrivait après la défaite de monsieur Vincent en octobre 1973 : « Le député unioniste de Nicolet a imprégné la politique québécoise de son style de parfait campaigner et de politicien astucieux ». Laissez-moi donc vous illustrer le côté habile et astucieux de notre « campaigner » par une petite anecdote.

Avant une assemblée où il allait livrer comme à son habitude un discours enflammé et bien articulé, il avait réuni quelques jeunes (dont j'étais) et nous avait demandé de s'installer

MÉDAILLE DE MÉRITE DU SÉMINAIRE DE NICOLET

dans nos voitures et de klaxonner au moment où la foule applaudirait à la fin de son discours. Devant la foule en liesse, il déclarait alors : « Vous voyez, les gens doivent écouter mes discours dans leurs voitures, car les salles sont trop pleines! » Évidemment, c'est aussi de monsieur Vincent que j'ai appris à souligner la présence de tous les maires lors d'assemblées publiques, et de mentionner deux fois plutôt qu'une les réalisations passées et à venir.

Homme fier et franc, monsieur Vincent avait aussi le sens de la répartie. À la question du journaliste Provencher qui lui demandait à quoi il attribuait sa défaite, il répondit du tac au tac : « Je n'ai pas eu assez de votes mon cher! »

Monsieur Vincent, le comté de Nicolet-Yamaska et le Québec ont été admirablement servis par vos talents de négociateur et de défenseur des régions. Vous écrivez dans votre autobiographie que « le rêve de tout personnage politique est de laisser à la région qu'il représente la réalisation d'un projet d'envergure ». Grâce à vous, notre région a pu bénéficier de deux réalisations exceptionnelles : la création du Parc industriel et portuaire de Bécancour et l'achat par le gouvernement de notre Alma Mater pour y loger l'École nationale de police du Québec.

Votre travail et votre grand dévouement vous ont assuré la confiance et l'admiration des gens du comté de Nicolet-Yamaska, mais aussi de l'Assemblée nationale. À cet effet, l'Assemblée nationale du Québec vous a nommé en 1978 pour un mandat de 5 ans comme directeur adjoint au financement des partis politiques.

Retraité depuis 1983, vous profitez avec « mademoiselle Thibodeau », selon votre expression affectueuse, du soleil d'été au Québec et d'hiver en Floride, entouré d'une

famille de six enfants qui vous font honneur. Parions que ces douces journées doivent être parsemées d'anecdotes politiques et pourquoi pas, de petits discours de temps en temps.

Aujourd'hui c'est à nous, monsieur Vincent, de vous dire merci et de vous rendre hommage pour votre carrière remarquable en vous remettant la médaille du mérite social.

■ Michel Morin

Député de Nicolet-Yamaska (1994-2007)

MOT DE M. CLÉMENT VINCENT

Quand tu commences très jeune en politique et que tu acceptes de servir, que ce soit comme maire, député à Québec et à Ottawa ou fonctionnaire, il faut savoir se retirer et revenir chez soi.

Je me dois de remercier deux anciens parlementaires, M. Michel Morin et M. Maurice Richard, pour les gestes qu'ils ont posés récemment, le premier pour l'hommage rendu lors de la soirée du Mérite du Séminaire de Nicolet et le deuxième pour avoir donné mon nom à l'édifice abritant la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour. Peu importe nos affinités politiques, nous sommes des amis.

Récemment encore, j'affirmais un principe qui a toujours été mien, à savoir que toutes les personnes de notre région que j'ai connues et qui ont siégé à des postes électifs méritent notre plus grande estime. La partisanerie a bien sa place pour faire bouger les choses, mais la volonté d'un mieux-être collectif a été la préoccupation première de chacun de nos représentants.

Amitiés,

■ Clément Vincent

Député de Nicolet (1966-1973)



M. Clément Vincent a reçu la Médaille du Mérite social pour l'ensemble de sa longue carrière.
(Photo: Le Nicourriel)

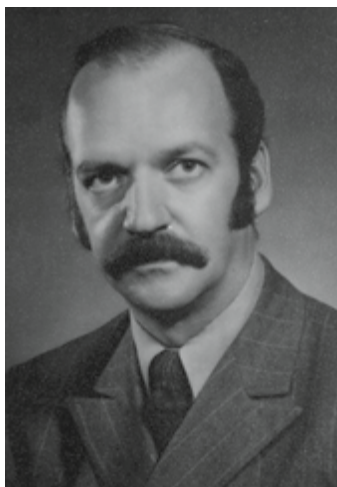
ROBERT BURNS, LE VIRTUOSE PARLEMENTAIRE



Jacques-Yvan Morin

La vie intense de Robert Burns, tant dans l'arène parlementaire que dans celle, plus vaste, des droits des travailleurs, vient de prendre fin. Quarante ans après l'époque où il eut pour tâche de défendre à l'Assemblée nationale les droits de l'Opposition, alors que Camille Laurin et, plus tard, moi-même en dirigeons les destinées en Chambre, il faut rappeler le rôle crucial qui fut le sien. Sans sa remarquable connaissance des règles parlementaires et sa présence d'esprit à un moment où, entre 1970 et 1976, le Parti Québécois ne pouvait compter que sur six ou sept représentants devant la centaine de députés libéraux, il n'eut guère été possible que survînt le grand changement politique de 1976 et l'avènement du gouvernement de René Lévesque.

Dans une ambiance où le seul poids du nombre aurait pu neutraliser, voire étouffer toute opposition efficace, il se portait sans relâche à la défense de ses collègues et leur permettait ainsi de tenir la Chambre en haleine durant la période des questions.



Robert Burns 1936-2014

L'expérience acquise dans l'opposition et sa connaissance des réseaux occultes liant les partis politiques aux fonds publics lui ont permis de jouer un rôle encore plus important après l'élection du gouvernement Lévesque. C'est ainsi qu'il fut appelé à parrainer la Loi sur le financement des partis politiques, question dont on sait à quel point elle préoccupait le premier ministre, qui lui confia également la responsabilité de la réforme parlementaire, y compris le

mode de scrutin. Nul n'était mieux placé que lui pour comprendre les difficultés que pouvait connaître l'Opposition à Québec et évaluer les moyens d'y remédier. C'est pourquoi les quelques années qu'il consacra à la lutte parlementaire furent si fécondes. Lorsque des problèmes de santé le contraignirent à quitter le gouvernement et la vie politique, en 1979, son départ fut vécu comme une perte majeure par ses collègues soucieux d'assainir les mœurs politiques.

Il faut également, pour mesurer la pleine envergure de l'homme, tenir compte de son rôle comme ministre d'État à la Réforme électorale et parlementaire, notamment dans l'adoption de la législation sur les référendums et de la Loi sur la télédiffusion des débats. Dans chacun de ces dossiers, on sent, comme dans ses fonctions de leader en Chambre, que sa volonté d'aboutir découle de son expérience dans l'Opposition. Il sut faire de cette expérience un instrument de bon gouvernement.

Pour ma part, ayant travaillé avec Robert Burns au coude-à-coude à l'Assemblée et dans ses commissions et ayant bénéficié plus d'une fois, comme nos quatre autres collègues, de sa maîtrise du Règlement et de son ardeur à s'assurer que l'Opposition puisse jouer pleinement son rôle, je n'hésite pas à voir en lui un grand parlementaire, sans doute le meilleur de son époque. Vaillant porteur du projet de souveraineté du Québec, il a été un coéquipier généreux et dévoué à l'égard de ceux qui avaient mission d'en assurer la défense et l'illustration dans l'arène parlementaire.

■ **Jacques-Yvan Morin**

Député de Sauvé (1973-1984)

L'HISTOIRE INACHEVÉE D'UN BEAU PROJET DE COOPÉRATION

Le 29 juin 2012, les dirigeants de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF) mettaient officiellement fin à leurs activités et se prononçaient en faveur de la dissolution de l'association, après presque dix années d'existence.

C'est dommage.

En premier lieu, rappelons les événements qui ont contribué à la création de l'UMAPF et les principales activités survenues durant ces années; soulignons de plus, la participation active de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec au soutien de l'organisme.

D'abord, comment ne pas se souvenir du succès du colloque international organisé par notre Amicale en 2002? Il s'est déroulé du 9 au 12 octobre à l'Assemblée nationale du Québec sous le thème « Le Parlementarisme au XXI^e siècle ». C'est à l'initiative des deux présidents de l'événement, messieurs Pierre de Bellefeuille et Denis Hardy, et avec le concours de l'Assemblée nationale, que des conférenciers de renom sont venus des Amériques, d'Europe et d'Afrique. Devant plus de 200 participants, ces conférenciers ont discuté notamment du malaise démocratique à travers le monde, du déclin du parlementarisme, de la responsabilité ministérielle dans les législations parlementaires et de la résurrection du citoyen à l'ère de l'Internet.

Tous les participants ont reconnu l'intérêt de cette rencontre exceptionnelle et de la pertinence de l'événement. Aussi, exprimèrent-ils le désir de perpétuer ce genre

de forum de discussion sur la démocratie, toujours à réinventer et à revaloriser. Le *Bulletin de l'Amicale* a publié un numéro spécial important sur les délibérations tenues à ce colloque international auscultant le parlementarisme de demain.

C'est donc avec la participation de la France, de la Belgique, de la Suisse et du Québec qu'a eu lieu l'assemblée constituante de l'UMAPF. La réunion s'est déroulée le 25 avril 2003 à Paris, au Palais du Luxembourg. Les délégués en ont adopté les objectifs, soit la promotion et la défense de l'espace francophone à travers le monde. Ils établirent les statuts et les règlements et désignèrent Bruxelles comme siège administratif et Paris comme siège social. Voici la liste des parlements francophones qui ont adhéré à l'UMAPF lors de cette assemblée de fondation :

Algérie, Aoste, Andorre, Belgique, Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée, Liban, Luxembourg, Mali, Maroc, Québec, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Suisse, Togo.

UN PREMIER CONGRÈS À BRUXELLES

L'année suivante s'est déroulé à Bruxelles le premier congrès de l'UMAPF. L'accueil des parlementaires belges fut des plus chaleureux et la visite protocolaire au Palais royal appréciée de tous. En réunion plénière, nous avons discuté de l'utilisation du français au sein des organisations internationales et de l'analphabétisme et les moyens de l'éradiquer. Plusieurs propositions ont été préconisées en vue de promouvoir l'usage de la langue française tant à l'occasion



Jean-Paul Champagne

UNION MONDIALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

d'activités diplomatiques, professionnelles que culturelles. De plus, nous souhaitons que TV5 soit utilisée comme support à l'immersion à l'apprentissage du français dans les organisations internationales. Durant notre séjour, les délégués du Québec étaient reçus par madame Nicole Stafford, déléguée générale du Québec à Bruxelles.

En 2005, le deuxième congrès de l'Union mondiale se tenait à Paris. Les délégués se sont alors penchés sur la question de l'importance du parlementarisme dans les démocraties représentatives au moment où la mondialisation menace la souveraineté des États. La deuxième commission traitait, pour sa part, du thème : « D'une meilleure participation au développement durable par le respect de l'accord sur le 0.7 % du PIB des pays développés ». Au cours de ces assises, les représentants du Québec rendaient une visite de courtoisie à la résidence de fonction de monsieur Wilfrid-Guy Licari, le délégué général du Québec à Paris.

Une fois de plus, les 18 et 19 mai 2006, les parlementaires français recevaient chaleureusement les délégations de l'UMAPF dans l'enceinte du Palais Bourbon de

l'Assemblée nationale française. Les 75 délégués représentant 26 pays de la francophonie formaient l'assemblée générale. Les délibérations se sont déroulées sous le haut patronage du président Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, et sur l'invitation du président de l'UMAPF monsieur Xavier Hunault, ancien député du gouvernement français. Durant ces assises, notre collègue Matthias Rioux nous a entretenus sur le thème : « Pour une meilleure prise de conscience de l'intérêt politique et économique des affinités de la francophonie ». Pour concrétiser cette réflexion et répondre à certaines attentes urgentes, il a été proposé que l'Union mondiale étudie la possibilité de mettre sur pied une fondation pour appuyer le développement de certains projets dans des domaines aussi variés que l'éducation, la formation technique, la santé et la culture. Une deuxième commission portait sur le thème : « Le commerce équitable, facteur essentiel du développement ».

Durant notre séjour dans la capitale française, les représentants de l'Union mondiale ont été reçus par l'honorable Yvon Charbonneau, ambassadeur et délégué



Délégués de l'Assemblée annuelle de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones tenue à Paris, en mai 2005.



M. Chafre Badre, président de l'Association des anciens parlementaires du Liban, et M. Jean-Paul Champagne à Bruxelles, en 2004.

UNION MONDIALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

du Canada auprès de l'UNESCO. Cette rencontre était l'aboutissement de discussions entreprises sur l'adhésion éventuelle de l'Union mondiale à l'UNESCO en tant que partenaire de l'organisme international. On peut souligner que cette démarche d'adhésion était l'initiative de notre Amicale.

LE DERNIER CONGRÈS À QUÉBEC

Enfin, c'est dans le cadre du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec que s'est tenu le 5^e et dernier congrès de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones. Les assises se déroulèrent à l'Assemblée nationale du Québec du 17 au 19 septembre 2008, sous le haut patronage de l'Organisation internationale de la francophonie. En plus des réceptions protocolaires et d'une visite d'Espace 400^e, site principal de l'anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain, les délégués ont eu le choix de discuter des sujets suivants : « Une nation de langue française, au cœur de l'Amérique : l'expérience québécoise » et « Les formes de la démocratie dans le monde et ses liens avec le développement économique ». Durant le déjeuner de clôture, on a souligné le travail de la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager, cet organisme de coopération internationale qui soutient l'alphabétisme par l'envoi massif de livres en vue de favoriser la lecture et l'enrichissement personnel. Rappelons que depuis sa fondation en 1998, plus de 1,4 million de livres ont été distribués par la Fondation dans plusieurs pays en développement, plus spécifiquement sur le continent africain.

Durant la trop courte existence de l'UMAPF, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec a toujours contribué à la bonne marche de l'Union mondiale. Nous en savons gré, d'ailleurs, aux présidents de l'Assemblée nationale. Plusieurs membres de notre Amicale étaient aux premières loges pour discuter du contenu de la nouvelle charte, des objectifs à poursuivre et du plan d'action du nouvel organisme. Aux assemblées générales annuelles, notre Amicale participait activement au contenu des diverses commissions, participait aussi à la recherche des sujets à être développés et au choix des conférenciers. En vue d'avoir un rayonnement international, nous avons entrepris des négociations avec l'ambassadeur canadien de l'UNESCO afin de devenir un membre participant de cet organisme prestigieux. Notre Amicale a aussi élaboré un projet d'une fondation à but non lucratif, en vue d'épauler financièrement des projets dans les pays en développement. Enfin, la diffusion du *Bulletin de l'Amicale* des anciens parlementaires du Québec dans tous les pays membres de l'UMAPF était très appréciée et apportait un appui aux initiatives des associations parlementaires fraternelles.

Hélas, l'Union mondiale des anciens parlementaires francophones n'est plus. Mais une autre forme de partenariat entre les parlementaires francophones se dessine et s'expérimente. Souhaitons que ces nouvelles alliances puissent se concrétiser afin de répondre à l'indispensable nécessité de l'union de nos forces dans la défense et la promotion de la francophonie.

■ Jean-Paul Champagne

Député de Mille-Îles (1981-1985)

Ancien président de l'Amicale (2003-2005)

LE FONDS CLAUDE LACHANCE : UN PORTRAIT INÉDIT DE LA VIE PARLEMENTAIRE



Marise Falardeau

En mai 2011, l'Assemblée nationale faisait l'acquisition du fonds de photographies de Claude Lachance. Député péquiste de Bellechasse de 1981 à 1985 et de 1994 à 2003, Claude Lachance a pris des milliers de photographies au cours d'activités auxquelles il participait. Ce fonds est un témoignage exceptionnel de la vie politique et parlementaire au Québec sur plus de deux décennies.

Jusqu'à ce jour, peu de photographes ont été autorisés à assister aux travaux parlementaires. Par conséquent, il existe un très petit nombre de photos de députés siégeant en Chambre ou en commission parlementaire. Encore plus rares sont les clichés de députés pris au cours de réunions de caucus ou lors de discussions privées. C'est ce qui fait la particularité du Fonds Claude Lachance. En effet, bénéficiant de son statut de parlementaire, Claude Lachance a pu immortaliser des milliers de scènes tant en Chambre qu'à des endroits où les journalistes n'ont pas accès. On pense entre autres aux réunions hebdomadaires de l'aile parlementaire péquiste, aux dîners entre collègues au restaurant Le Parlementaire et aux périodes de repos dans le fumoir ou l'antichambre.

L'antichambre, accessible derrière le trône du président, permet aux députés et à leur personnel politique de discuter tout en suivant, à la télévision, les travaux de la Chambre. Le gouvernement et l'opposition officielle y ont chacun des pièces réservées à leur usage. Quant aux fumoirs, aujourd'hui transformés en salles de rencontre, ils étaient le lieu privilégié pour faire des appels

téléphoniques avant l'époque des cellulaires. C'est donc l'arrière-scène des travaux parlementaires que nous révèle cette collection. Elle fait découvrir le quotidien des députés et témoigne de leur camaraderie.

Près de la moitié des photographies du Fonds démontrent l'engagement du député envers ses commettants et la diversité des activités auxquelles ils participent dans sa région : remises de subventions, inaugurations, visites chez les citoyens et fêtes de villages. Autant de photos qui prouvent à quel point le travail du député se prolonge la fin de semaine. Le Fonds illustre également les activités militantes du Parti québécois (PQ), soit les campagnes électorales, les conseils régionaux et nationaux, les rencontres avec les citoyens et les fêtes du parti. Ce fonds, qui apporte un éclairage très précis sur le PQ des années 1980 à 2000, est d'autant plus intéressant qu'il nous permet de voir les époques, les députés et les chefs du parti – de René Lévesque à André Boisclair – se succéder.

Le traitement du Fonds Claude Lachance fut un travail de longue haleine, mais qui en aura valu la peine pour ceux qui le consulteront. Toutes les photographies ont été numérisées, décrites, et presque chaque personnage y figurant a été identifié. Le repérage d'un parlementaire ou d'une activité précise est donc très rapide et efficace, ce qui augmente la valeur de ce fonds accessible au public.

Souhaitons qu'il serve à illustrer de nombreux articles et documentaires sur le parlementarisme québécois et ainsi offrir un nouvel aperçu de la vie de député.

■ **Marise Falardeau**

Assemblée nationale du Québec
Section des archives et de la numérisation



Claude Lachance

LE MODE DE SCRUTIN PROPORTIONNEL CAUSERAIT L'AFFAIBLISSEMENT DE NOTRE SYSTÈME PARLEMENTAIRE

Depuis plusieurs années, on essaie de nous convaincre de modifier notre mode de scrutin. Plusieurs opinions favorables ont été récemment émises pour l'implantation d'un système de représentation proportionnelle, sans pourtant en préciser les modalités. De plus, on a omis de démontrer et de comparer, tant du point de vue des avantages que des désavantages, l'implantation d'un tel système. En faire la liste exhaustive demanderait évidemment beaucoup de temps, selon les systèmes à comparer.

Au Québec et au Canada, nous sommes habitués à élire un seul représentant dans chaque circonscription électorale selon le mode de scrutin uninominal à un tour avec majorité simple des votes exprimés. Le système est simple et nous a assez bien servi jusqu'à aujourd'hui, même si les candidats élus ne le sont pas par une majorité absolue des électeurs.

Si je me réfère au Mouvement pour une démocratie nouvelle qui milite pour un nouveau mode de scrutin au Québec, il est dit : « Une élection, c'est le processus par lequel les citoyens et les citoyennes choisissent ceux et celles qui vont les représenter et gouverner en leur nom pendant une période de temps déterminée. Il serait normal de s'attendre à ce que la volonté des citoyens et des citoyennes soit scrupuleusement respectée et que chacun et chacune se sentent légitimement représentés. »

D'abord, soulignons que le mode de scrutin se divise en deux catégories comprenant cinq différentes sortes de scrutin et qu'il y a dans le système de représentation proportionnelle deux catégories, soit le scrutin de liste et la représentation personnalisée.

Sans faire la comparaison de divers systèmes existants, je m'en tiendrai à souligner les désavantages du système de représentation proportionnelle qui sont, à mon avis, très importants.

- Je dirai d'abord qu'il faut presque toujours vivre avec des gouvernements de coalition qui ne peuvent prendre des décisions rapides et cohérentes.
- Ces mêmes gouvernements peuvent être aussi pris en otage par des petits partis politiques qui font partie de cette coalition.
- Ces coalitions peuvent être artificielles, les partis qui les composent ne partageant pas toujours des vues communes, et souvent trop différents idéologiquement, rendant quasi impossible la mise en place de grandes réformes ou de politiques à plus long terme.
- Aussi, dans bien des cas, les députés sont plus redevables aux leaders des partis qui choisissent les candidats de leurs listes (dans le scrutin de listes). Finalement, ce manque de stabilité donne une administration publique qui peut être très coûteuse, économiquement et financièrement.



Jean-Hugues Boutin

En Italie par exemple, en 65 années, soit depuis la proclamation de la République en 1946, le peuple italien, avec le mode de scrutin proportionnel, a eu droit à une succession de 60 gouvernements, 62 en fait depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La durée moyenne d'un gouvernement fut de 361 jours. Et le gouvernement le plus long fut de 1 142 jours, le plus court d'à peine 17 jours... Un président a pu diriger plusieurs gouvernements, avec des coalitions différentes avec plusieurs partis.

Il est très important de souligner qu'un scrutin doit autant que possible produire une majorité nette avec un pouvoir exécutif suffisamment fort pour mettre en place et appliquer le programme sur la base duquel il a été élu. Cela permettra une gouvernance plus efficace tant au point de vue législatif qu'administratif. De plus, des élections sur un choix collectif pour un programme connu, si non appliqué, sape l'autorité morale du parti politique, sous peine d'encourir la frustration, l'indignation, voire la colère de la population.

LE VOTE PRÉFÉRENTIEL

Parmi les systèmes et modes de scrutin en cours dans d'autres démocraties, dont l'Australie, la Belgique, la Suisse et la Finlande, entre autres, il y a le mode de vote préférentiel. Avec ce système, les électeurs doivent élire un seul député par circonscription, mais le candidat doit obtenir une majorité absolue pour obtenir le siège. L'électeur n'utilise qu'un seul bulletin de vote sur lequel il indique, par ordre de préférence,

le choix des candidats des divers partis en lice. Les candidats élus doivent obtenir la majorité absolue, soit 50 % plus un, et ils ont ainsi une plus grande légitimité que s'ils obtiennent une majorité simple.

Ce mode de scrutin a aussi l'avantage d'augmenter le choix des électeurs. Aussi, contrairement à la proportionnelle, il empêche d'avoir deux classes de députés, tout en limitant la prolifération des petits partis politiques. De plus, le citoyen pourrait être plus enclin à exercer son droit de vote sachant que son vote compte davantage. On donne ainsi de vrais choix à la population. J'estime finalement qu'avec ce mode de scrutin, le député n'est plus qu'un simple figurant dirigé par les hautes instances de son parti.

Je rappelle qu'en janvier 2005, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, dans son mémoire présenté devant la Commission spéciale sur la Loi électorale, a recommandé à notre Assemblée nationale l'adoption du mode de vote préférentiel. Il serait finalement temps de modifier le mode de scrutin, mais ceci n'est qu'un élément d'un plus grand tableau, soit celui de la réforme parlementaire.

Un des principaux objectifs de notre Amicale n'est-il pas de mettre les connaissances et l'expérience des anciens parlementaires au service de la démocratie parlementaire?

■ **Jean-Hugues Boutin**

Député d'Abitibi-Ouest (1973-1976)

FLEUVE COMPAGNON, TÉMOIN DU BONHEUR D'EXISTER



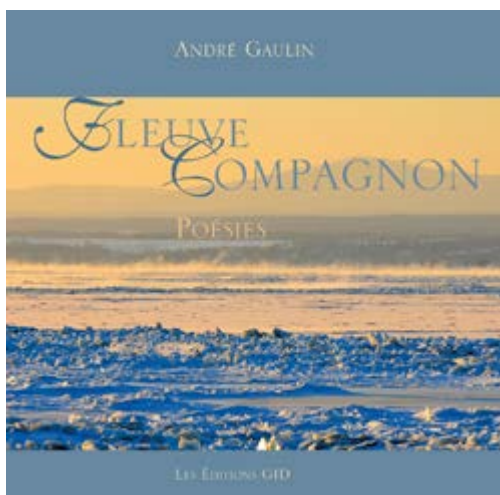
Le lancement a eu lieu en septembre dernier au Domaine de la Pointe-de-Saint-Vallier, à Saint-Vallier-de-Bellechasse. Plus de 80 personnes, dont notre collègue Jean-Paul Champagne, ont assisté à cette fête des mots et du grand fleuve.

Notre collègue André Gaulin, professeur émérite de l'Université Laval, député de Taschereau de 1994 à 1998, ancien rédacteur du *Bulletin de l'Amicale*, mais toujours poète, vient de publier un très beau livre de poésie, *Fleuve compagnon*, aux Éditions GID.

« André Gaulin, nous dit son éditeur, nous parle du fleuve comme d'un grand pédagogue, bel écologue marqueur du territoire. Les textes témoignent du bonheur d'exister, privilégiant l'instant fugace dans une Histoire comme aux arrêts. Ils en appellent, poursuit-il, à retrouver la vraie nature d'un paysage libre. »

Pour l'auteur, le fleuve Saint-Laurent est un personnage majeur, témoin de notre naissance et acteur constant de notre vie courante. C'est un fleuve fidèle, résistant, déterminé, témoin de nos bonheurs et de nos irréussites.

Les poèmes, une centaine, sont agrémentés par des photographies de l'auteur, mais également par celles de MM. Sylvain Filion et Norbert Latulippe.

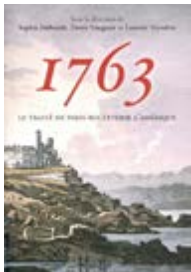


COMME UN FAISEUR DE PAYSAGE

Dans le brouillard laiteux du petit matin figé
une flûte vivaldienne était le cœur battant du monde

le long mouvement cantabile des vagues
où flottaient les glaces en dérive
inspirait le rêveur
comme un faiseur de paysage
qui chante la beauté silencieuse de la terre

de l'Adriatique au Saint-Laurent
l'eau faisait les paysages en couleurs océanes



1763. Le Traité de Paris bouleverse l'Amérique,

sous la direction de Sophie Imbeault, Denis Vaugeois et Laurent Veysièrè

Après deux ans d'âpres négociations et de graves disputes, la France, l'Angleterre et l'Espagne signent à Paris le 10 février 1763 un traité de paix qui met fin à une guerre qui a embrasé les quatre coins de la planète. L'Amérique du Nord devient britannique. Le Canada, dont on ne connaît pas bien les limites, est officiellement cédé à l'Angleterre.

1763 est l'occasion de faire le point sur l'état de la Nouvelle-France avant la guerre, de se questionner sur la portée du traité et de revisiter les lendemains de conquête.

D'ailleurs, est-ce une conquête ou une cession? La France remboursera-t-elle son immense dette de guerre laissée en argent de papier? Qu'arrive-t-il à ceux qui choisissent de partir à demeure en France? Que signifie ce traité pour les Amérindiens? Quel sort attend les communautés religieuses? Des voix se sont-elles élevées en France pour conserver le Canada? Quels choix s'offraient à la France?

Le commerce, le droit, les pêches, les habitudes alimentaires, les pratiques culturelles, ou le régime seigneurial sont autant de sujets abordés par les auteurs qui apportent une contribution originale sur cette période déterminante de l'histoire. Cet événement ouvre la voie à l'indépendance des États-Unis et aux débuts du parlementarisme.



Vivre la Conquête, tome 1,

sous la direction de Gaston Deschênes et Denis Vaugeois

La Conquête de 1760 a été perçue comme une catastrophe par les uns ou comme un bienfait providentiel par les autres. Gaston Deschênes et Denis Vaugeois ont eu l'idée de vérifier comment des gens de toutes conditions avaient vécu cette période. Une trentaine de collaborateurs se sont attelés à la tâche afin de rédiger de courtes biographies de personnages nés avant le début de la guerre de Sept Ans et morts après son dénouement.

Cette fois, le lecteur n'est pas en face d'une histoire théorique et abstraite, mais en présence de vrai monde tel que Madame de Péan, la maîtresse de Bigot, Marguerite d'Youville, fondatrice de l'Hôpital général de Montréal, Noël Voyer, un forgeron qui a su s'enrichir en profitant de cette période trouble. On y découvre aussi le parcours de militaires, de cuisiniers, de religieuses et religieux, d'Amérindiens, de captives, de veuves fort débrouillardes, de médecins, de nobles, de marchands, d'aventuriers, de voyageurs, etc. L'ensemble du tableau est passionnant.

La description de ces ouvrages est celle des éditeurs et n'engage pas la rédaction du Bulletin de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Vivre la Conquête, tome 2,

sous la direction de Gaston Deschênes et Denis Vaugeois

Ces quelque 25 nouvelles biographies montrent une variété d'itinéraires et de destins individuels. Elles touchent un éventail de personnes différentes par leur provenance, leur devenir et leurs fonctions.

Dans ce second tome, les Bourdages, Robichaud et Thériault sont de beaux exemples de la pugnacité des Acadiens durement frappés par la guerre. Pour certains habitants, tels Louis Liénard de Beaujeu, Gabriel Cerré ou Pierre-Louis de Lorimier, l'avenir se trouve dans l'Ouest et ses territoires sans frontière.

Les femmes ne sont pas en reste, qu'elles soient mère supérieure, bibliophile ou captive bien intégrée chez les Amérindiens. Finalement, l'étonnant et rare témoignage du chef huron Petit Étienne apporte un éclairage neuf sur le rôle des Amérindiens à la fin du conflit en Amérique.

Militaire, noble, seigneur, prêtre, religieuse, chacun et chacune a vécu différemment ces années avant, pendant et après la Conquête et offre, à sa manière, une émouvante leçon de résistance et d'adaptation.



Je le dis comme je le pense, de Claude Morin

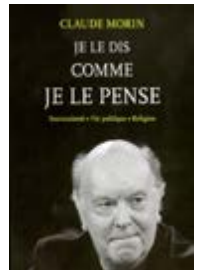
Les Éditions du Boréal, 2014

Le père de l'« étapisme » et ancien ministre des Affaires intergouvernementales dans le gouvernement Lévesque sort de sa retraite et partage ses réflexions sur un sujet capital pour les souverainistes et tous ceux qui ont à coeur l'avenir du Québec : vu la situation actuelle, que faire? Il propose à cet égard une approche nouvelle fondée sur une analyse rigoureuse et sans concession de la réalité présente. Claude Morin a écrit son ouvrage en pensant au Parti québécois, mais pas seulement à son intention. Il y pose quelques questions essentielles : la souveraineté doit-elle être un objectif ou un moyen? Le référendum de 1995 a-t-il été une erreur? Comment, en valorisant concrètement l'identité québécoise, le PQ peut-il surmonter la morosité actuelle touchant la souveraineté?

Dans une deuxième partie du livre, Claude Morin explique l'origine et le sens de son engagement politique et revient, avec certaines précisions inédites, sur des situations qu'il a vécues. Il insiste sur son attachement à la langue française, réfléchit sur le rôle de conseiller qu'il a joué, réaffirme son attachement à la social-démocratie et tente de cerner les causes de la méfiance actuelle envers les politiciens.

La troisième partie est la plus personnelle et la plus inattendue. Claude Morin offre une réflexion sur son cheminement en matière religieuse.

En plus d'une carrière de tout premier plan depuis la Révolution tranquille jusqu'au référendum de 1980, Claude Morin a enseigné à l'Université Laval et à l'ÉNAP. Il a publié de nombreux livres, notamment L'Art de l'impossible (1986), Lendemain piégés (1987), Mes premiers ministres (1991), Les choses comme elles étaient (1994), L'Affaire Morin, légendes, sottises et calomnies (2006).



POUSSIÈRE SUR LA VILLE, UN ROMAN CLASSIQUE QUI A SOIXANTE ANS



André Gaulin

À l'automne 1953 paraissait au Cercle du livre de France le deuxième roman d'André Langevin intitulé *Poussière sur la ville*. Ce roman illustre bien un imaginaire québécois de la période 1940-1960 qui fait le procès de la société québécoise. En effet, si les historiens de la littérature québécoise ont souvent souligné l'apparition de l'espace urbain dans le roman avec *Au pied de la pente douce* (1944) de Roger Lemelin et *Bonheur d'occasion* (1945) de Gabrielle Roy, ils ont moins parlé de l'espace intérieur ou moral des nombreux romanciers de cette période romanesque riche en « héros problématiques », expression du sociologue de la littérature Lucien Goldmann. Il faudrait alors évoquer ici les romans de Robert Élie, d'André Giroux, de Robert Charbonneau, de Jean Simard, de Jean Filiatrault, d'Eugène Cloutier dont les personnages remettent en question tout un ordre des choses et une « vision du monde » pour reprendre une autre expression de Lucien Goldmann.

Analyste de *Poussière sur la ville* dans le tome 111 du *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, 1940-1959*, le sociologue Jean-Charles Falardeau, qui s'est brillamment intéressé à l'imaginaire québécois, décrit les personnages romanesques de cette période aux prises avec la ville, voyant en elle un « espace intérieur de détresse ». On reconnaît là des personnages comme Élisabeth (*Il suffit d'un jour* de Robert Élie), aux prises avec l'hypocrisie et le mensonge, comme Mathieu (roman *Mathieu* de Françoise Loranger) tenté par le suicide, comme Catherine (roman *Les chambres de bois* d'Anne Hébert) s'arrachant à un monde morbide et clos, ou comme Jacques Langlet (roman *Au delà des visages* d'André

Giroux), assassin par hantise de la pureté. On pourrait multiplier les exemples tirés des romanciers nombreux de la période et dont les personnages, à peu d'exceptions près, sont marqués par l'échec. Le romancier et critique Gérard Bessette évoquera aussi, en particulier pour André Langevin, la condition significative d'orphelin !

Dans la parution abondante des romans de l'époque, André Langevin est considéré comme l'un des romanciers les plus accomplis, primés deux fois au prix du Cercle du livre de France, édition fondée par Pierre Tisseyre. *Poussière sur la ville* peut être vu comme une suite d'*Évadé de la nuit*, roman paru en 1951. L'orphelin de mère, Jean Cherteffe, en quête d'identité, n'arrive pas à se dissocier de l'image de son père ivrogne et finit par se suicider, se perdant dans la neige comme dans du lait (image maternelle). Avec *Poussière sur la ville*, on peut le voir comme ressuscité en Alain Dubois, médecin né à Montréal et exerçant dans une petite ville minière dont l'espace est clos et sombre. Dubois est marié à Madeleine, une fille du peuple qui le trompe avec un bellâtre nommé Richard Héту. Le drame se passe sous l'oeil du peuple qui prend d'ailleurs parti pour la femme qui leur ressemble pendant que le curé et les notables recommandent vivement au mari cocufié de la sanctionner. Loin de là, Dubois qui aime son épouse et la veut heureuse, tolère même que Madeleine reçoive son amant à la maison. En désespoir de cause et avec la complicité des notables, le curé organise donc les fiançailles de Héту avec une autre femme. Madeleine, l'épouse de Dubois, ne le prend pas, va tuer son amant et fuit en se donnant la mort.

POUSSIÈRE SUR LA VILLE, UN ROMAN CLASSIQUE QUI A **SOIXANTE ANS**



André Langevin

Ce qui est alors nouveau avec le romancier Langevin, c'est une inversion des valeurs. Si le médecin Alan Dubois aime vraiment Madeleine pour elle-même, il doit la laisser libre et espérer qu'elle lui revienne éventuellement. Il n'est donc pas le cocu rageur et autoritaire qu'on voudrait le voir jouer. Même Madeleine morte, à son grand désarroi, Alain décide de faire face à la musique, de ne pas fuir cette ville qui prenait parti contre lui. Il accepte de passer pour un faible et prêche une sorte d'humanisme nouveau, laïc, fait de pitié. Cette pitié n'est pas plainte de l'autre mais une vertu dynamique qui ferait autrement la vie sociale et les rapports humains. La critique littéraire de l'époque, en grande

partie faite par des clercs, trouvera à redire au nom d'une morale et de valeurs traditionnelles.

Le médecin Alain Dubois se métamorphosera à nouveau en un troisième personnage romanesque, au nom de Pierre Dupas, dans son troisième roman qui a pour titre *Le temps des hommes* (1956). Cette fois, le héros Dupas est prêtre. Le jeune vicaire, que son curé devenu fonctionnaire du sacré veut éprouver pour lui rabattre l'idéalisme d'ancien séminariste, est envoyé donner l'extrême-onction à un enfant. Dupas refuse alors de demander pardon pour un innocent trop jeune pour avoir pu pécher. Il fuit et va, incognito, se faire bûcheron et accompagner des hommes emmurés dans leurs divers drames d'amour et de peur. Comme souvent chez Langevin, le drame est racinien et se termine dans la violence. Dupas échoue. Les personnages de ces trois romans considérés un peu comme une trilogie illustre l'échec de la personne (Cherteffe), l'échec du couple (Dubois) et l'échec de la charité (Dupas). Il restera à Langevin, brillant essayiste des années soixante sur la langue et la laïcité (il sera primé), à boucler son imaginaire au début de la décennie soixante-dix par deux puissants romans terminaux : *L'Élan d'Amérique* (1973) qui illustre l'échec de tout un collectif et *Une chaîne dans le parc* (1974) dont l'imaginaire permet à ses lecteurs de comprendre le mal suprême de l'auteur, sa condition d'orphelin que le critique Gérard Bessette n'hésitait pas à rendre collective.

■ **André Gaulin**

Député de Taschereau (1994-1998)



Serge Geoffrion

La série *Mémoires de députés* donne la parole à un ancien parlementaire québécois qui commente avec sensibilité et humour des épisodes mémorables de sa carrière. Cette série est entièrement réalisée par une équipe de l'Assemblée nationale, en collaboration avec le journaliste Gilles Morin, correspondant parlementaire à Québec durant plus de 30 ans, et avec l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Les émissions, d'une durée de 30 minutes, sont accessibles dans le site de l'Assemblée nationale à l'adresse assnat.qc.ca/memoires. Elles sont également diffusées en reprise sur les ondes du Canal de l'Assemblée les lundis, à 20 heures, de même qu'à d'autres moments au cours de la semaine. Pour connaître la position du Canal de l'Assemblée dans sa région, on peut communiquer avec son fournisseur de services de télédistribution.

Au cours des derniers mois, onze anciens collègues ont participé à cette huitième saison de *Mémoires de députés*.

Yvan Bordeleau (Acadie, 1989-2007)

explique que c'est au sein du caucus que l'influence des députés peut se faire sentir et que c'est le lieu de vives discussions, malgré ce qu'on entend. Député libéral pendant 18 ans, il a occupé, au cours de ses quatre mandats, des postes d'adjoint parlementaire au ministre des Affaires municipales, au ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, et au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il siège depuis 2009 au conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec. Il a été fait Commandeur de l'Ordre de la Pléiade en 2010.



Yvan Bordeleau



Jean Campeau

Jean Campeau (Crémazie, 1994-1998)

fut d'abord directeur de la gestion de la dette publique, puis sous-ministre adjoint au financement au ministère des Finances, ensuite PDG de la Caisse de dépôt et placement du Québec et co-président de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Ministre des Finances et ministre du Revenu dans le cabinet Parizeau, puis ministre des Transports dans le cabinet Bouchard, il relate, entre autres, les raisons pour lesquelles il démissionne de son poste de ministre, en 1996, pour demeurer simple député jusqu'à la fin de son mandat, deux ans plus tard.



Réal Gauvin

Réal Gauvin (Montmagny-L'Islet, 1985-2003) nous raconte les grandes lignes de sa carrière politique à travers ses quatre mandats pendant lesquels il a occupé les postes de whip adjoint du gouvernement, d'adjoint parlementaire au ministre des Transports et de vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Avant sa première élection pour le Parti libéral du Québec, il a été maire de Saint-Adalbert de 1975 à 1985. Il a fait ses premières armes dans les domaines de l'exploitation forestière et du transport.



Florian Guay

Florian Guay (Dorchester, 1970-1973) intervient sur les sujets qui touchent la population de sa circonscription. Il participe activement à de nombreuses commissions parlementaires, comme celles du travail, de la main-d'œuvre, de l'immigration et des affaires sociales. Sur le projet de loi portant sur l'assurance-maladie, il propose

au ministre l'ajout de frais modérateurs, sujet dont on parle encore 40 ans plus tard. Aux élections générales de 1973, la circonscription de Dorchester n'existe plus. Florian Guay se présente alors dans Beauce-Nord. Perçu comme un étranger, il se voit défait par son adversaire libéral. Impliqué socialement dans sa communauté, il s'investit en politique municipale pendant plusieurs années comme conseiller, puis comme maire de Saint-Léon-de-Standon.



Monique Jérôme-Forget

Monique Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys, 1998-2009) raconte son arrivée en politique, en 1998, alors qu'elle siège du côté de l'opposition en tant que porte-parole en matière de finances. En 2003, elle est nommée présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale dans le cabinet Charest. Plusieurs défis l'attendent, dont la mise en branle d'un imposant projet de « réingénierie » de l'État. Un bras de fer l'oppose aux principales centrales syndicales de la fonction publique québécoise alors qu'elle prévoit ne remplacer qu'un départ à la retraite sur deux. Toutefois, elle améliore les conditions de travail de plusieurs fonctionnaires en réglant l'épineux dossier de l'équité salariale. En 2007, elle présente son premier budget en tant que ministre des Finances en plus de conserver son poste de présidente du Conseil du trésor.



Claude Lachance

Claude Lachance (Bellechasse, 1981-1985 et 1994-2003) revient sur les banquettes de l'Assemblée nationale en 1994. Cette période est marquée par des relations houleuses avec son collègue député de Lévis, Jean Garon, aussi ministre de l'Éducation. Ce dernier impose un moratoire sur le projet de relocalisation d'un centre de formation professionnelle de la circonscription de Claude Lachance. Contestant ce moratoire, celui-ci l'aborde en Chambre alors qu'il pose une question à Jean Garon. Claude Lachance affirme à deux reprises que le ministre ment. Par la suite, il déclare qu'il ne regrette rien et qu'il ne quittera pas le parti, à moins qu'on le force à le faire. Réélu en 1998, puis défait en 2003, Claude Lachance décide alors de prendre sa retraite de la politique provinciale, tout en restant impliqué dans le Parti québécois. Au long de son parcours, il croque des milliers de scènes de la vie politique, armé d'un minuscule appareil photo 35 millimètres. Plus de 20 000 photographies ont été déposées à l'Assemblée nationale en 2010 et constituent aujourd'hui le Fonds Claude Lachance.



Pierre Marois

Pierre Marois (Laporte, 1976-1981 et Marie-Victorin, 1981-1983) nous raconte son entrée dans la vie politique alors qu'il occupe le poste de secrétaire du tout premier ministre de l'Éducation de l'histoire du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie. Il gagne sa première élection en 1976. L'humaniste du cabinet de René Lévesque, comme plusieurs l'appellent, dirige d'abord le ministère d'État au Développement social, puis le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre. Considéré comme le dauphin de René Lévesque, il mène à terme de grands dossiers dont la protection de la jeunesse, la formation de la main-d'œuvre, la santé et la sécurité du travail, le supplément au revenu et le recours collectif.



Reed Scowen

Reed Scowen (Notre-Dame-de-Grâce, 1978-1987) explique que l'arrivée de Claude Ryan à la tête du Parti libéral du Québec, en 1978, l'encourage à faire le saut en politique. Homme d'affaires aguerrri, il est nommé porte-parole en matière économique et financière. Ardent défenseur de la communauté anglophone du Québec, M. Scowen dénonce la sous-représentation des anglophones dans la fonction publique québécoise. En 1979, il publie l'ouvrage *Réflexions sur l'avenir de la langue anglaise au Québec*, document commandé par son chef, Claude Ryan, et devant inspirer le programme politique du parti en matière de réforme linguistique.



George Springate

George Springate (Sainte-Anne, 1970-1976 et Westmount, 1976-1981) raconte son parcours politique, mais aussi son passage au sein du corps de police de la Ville de Montréal, sa passion pour le football et sa carrière de commentateur sportif. Membre de la Ligue canadienne de football à la fin des années soixante, il sera aussi commentateur à la radio et à la télévision, professeur de droit, journaliste, puis juge à la citoyenneté.

Carole Théberge (Lévis, 2003-2007) remporte de justesse, le 14 avril 2003, une circonscription acquise par les péquistes depuis 1976. Dans le premier cabinet de Jean Charest, elle est nommée ministre de la Famille. Son mandat est principalement marqué par deux dossiers : la réforme du réseau des Centres de la petite enfance et l'application de l'équité salariale aux éducatrices. En tant que ministre responsable de la Condition des Aînés, M^{me} Théberge publie



Carole Théberge

la *Stratégie d'action en faveur des aînés* qui contient des mesures visant notamment à accroître le revenu disponible des aînés et à favoriser le maintien à domicile. À la Condition féminine, elle mène une large consultation au sujet du rapport *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes* et elle fait la promotion d'un plan d'action pour contrer la violence conjugale.



Rémy Trudel

Rémy Trudel (Rouyn-Noranda-Témiscamingue, 1989-2003) a étudié en pédagogie à l'Université Laval à la fin des années 1960 avant d'obtenir un baccalauréat, en 1972, et une maîtrise, en 1974, en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il décroche aussi un doctorat en administration scolaire de l'Université d'Ottawa en 1979. Après une carrière universitaire comme professeur et administrateur, il fonde l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et en devient, en 1983, le premier recteur, fonction qu'il occupe jusqu'en 1988. Élu député du Parti québécois dans Rouyn-Noranda-Témiscamingue en 1989, M. Trudel a dirigé plusieurs ministères, dont celui des Affaires municipales, dans le cabinet Bouchard, et ceux de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi que de la Santé et des Services sociaux, dans le cabinet Landry.

Source : Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil

Direction de la diffusion des débats
de l'Assemblée nationale du Québec

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION



M. André Beaudin

Député de Gaspé (1985-1994)

M. Beaudin a reçu, le 7 juin 2014, le prix Personnalité aînée 2014 de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ce prix lui a été remis par la Table régionale de concertation des aînés

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.



M. André Gaulin

Député de Taschereau (1994-1998)

M. Gaulin a publié dans la revue de l'Action nationale, un essai intitulé *De la hantise de l'anglais*. Il a participé à 10 émissions sur Félix Leclerc à Radio Galilée, à Québec.



M. Jean-Paul Bordeleau

Député d'Abitibi-Est (1976-1985)

M. Bordeleau a publié, avec un collectif d'auteurs sous la direction de Léandre Normand, *Parole de gauchers*. Il a aussi fait partie du comité organisateur du Prix littéraire jeunesse Télé-Québec

2014. Ce prix s'adresse à la jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.



M. Janvier Grondin

Député de Beauce-Nord (2003-2012)

M. Grondin est président d'honneur des Fonds Maison-Beauce. Il est aussi président d'honneur du Relais pour la vie Beauce-Nord. Il a été conférencier à la Chambre

de commerce de Saint-Joseph-de-Beauce.



M^{me} France Dionne,

députée de Kamouraska-Témiscouata (1985-1997)

M^{me} Dionne a été nommée directrice du Bureau des relations internationales de la ville de Québec.



M. Bernard Landry

Député de Fabre (1976-1981), de Laval-des-Rapides (1981-1985) et de Verchères (1994-2005)

M. Landry a prononcé une conférence le 1^{er} juin 2014 à Bas-Caraquet, au Nouveau-Brunswick, en appui au Comité

de sauvegarde de l'église de Bas-Caraquet.



M. Antoine Drolet

Député de Portneuf (1970-1973)

M. Drolet et M. Fabien Roy, député de Beauce (1970-1973) et de Beauce-Sud (1973-1979) ont participé à l'enregistrement de l'émission *Tout le monde en parlait*, à la télévision de Radio-

Canada, sur l'histoire du Parti créditiste.



M^{me} Linda Lapointe

Députée de Groulx (2007-2008)

M^{me} Lapointe a été nommée membre du temple de la renommée de l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION



M. Norman MacMillan

Député de Papineau (1989-2012)

M. MacMillan a été nommé Gouverneur de l'équipe de hockey junior majeur les Olympiques de Gatineau. Le 3 décembre 2013, M. MacMillan a été le premier Québécois à être honoré par le

Council of State Governments (CSG), il a reçu le Prix Paul White Achievement Award pour l'ensemble de sa carrière. Il a été président d'honneur de la Fondation Santé de Papineau pour le 25^e anniversaire de sa fondation.



M. Sylvain Simard

Député de Richelieu (1994-2012)

M. Simard a été nommé en mai 2013 président du conseil d'administration de la Société des alcools du Québec.



M. Pierre Marois

Député de Laporte (1976-1981) et de Marie-Victorin (1981-1983)

M. Marois a publié dans le quotidien *Le Devoir*, le 22 octobre 2013, un article intitulé : Je ne reconnais plus ma Commission des droits.



M^{me} Claire Vaive

Députée de Chapleau (1994-1998)

M^{me} Vaive et M. Élie Fallu, député de Terrebonne (1976-1981) et Groulx (1981-1985), ont reçu le 1^{er} mai 2014 la Médaille Gérard-Lesage lors du Gala des distinctions de l'Université du Québec en Outaouais.



M. Jacques Parizeau

Député de L'Assomption (1976-1984 et 1989-1996)

M. Parizeau a reçu le 5 octobre 2014 un doctorat honorifique de l'Université de Montréal en reconnaissance de sa contribution remarquable à la société québécoise. Il a également occupé la présidence d'honneur de la remise des Prix de l'Institut de recherche en économie contemporaine 2013, prix visant à saluer la compétence d'auteurs contribuant au développement de la connaissance dans le domaine économique.



M. Russell Williams

Député de Nelligan (1989-2004)

M. Williams a reçu un prix d'excellence de la Coalition pour les soins de vie de qualité du Canada. Ce prix vient reconnaître les efforts exemplaires déployés par une personne pour améliorer les soins palliatifs au Canada. Il est également un des récipiendaires du Prix leadership de Recherche Canada qui honore les défenseurs de la recherche et de l'innovation en santé. Monsieur Williams est depuis plusieurs années le président et chef de la direction des Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada.

LES ANCIENS DÉPUTÉS CRÉDITISTES



De gauche à droite, MM. Fabien Roy (Beauce-Sud), Antoine Drolet (Portneuf), Florian Guay (Dorchester), Paul-André Latulippe (Frontenac) et Jean-Louis Béland (Lotbinière).

Les anciens députés créditistes se sont rencontrés à Lévis en septembre 2013. Ce fut l'occasion de fraterniser et de se rappeler de bons souvenirs. Notre collègue Paul-André Latulippe a notamment parlé des événements tragiques du 6 juillet 2013, à Lac-Mégantic. M. Latulippe a perdu sa sœur Henriette et plusieurs connaissances lors de cette terrible tragédie.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES LAROCHE ET ROCHETTE

Le 25 août 2013 se tenait à Saint-Augustin-de-Desmaures la 25^e assemblée générale annuelle de l'Association des Familles Laroche et Rochette. Deux anciens députés de Portneuf, feu Marcellin Laroche et notre collègue Antoine Drolet ont œuvré au sein de cette association, M. Drolet étant toujours actif au sein de ce regroupement de familles.

En cette année bien spéciale du 25^e anniversaire, la mairesse de la Ville de Lac-Mégantic, M^{me} Colette Roy-Laroche et son conjoint Yvan Laroche étaient présents aux cérémonies, ce dernier étant sur le conseil d'administration de cette association depuis quelques années. Les membres leur ont rendu un vibrant hommage à la suite de la tragédie du 6 juillet 2013, à Lac-Mégantic.



M. Yvan Laroche, M^{me} Colette Roy-Laroche et M. Antoine Drolet.

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION

LES PRIX DU QUÉBEC 2014 RÉCOMPENSENT TROIS ANCIENS PARLEMENTAIRES

Les Prix du Québec récompensent des carrières émérites dans les domaines de la science et de la culture. Ils représentent la plus haute distinction décernée par le gouvernement dans ces deux domaines. Les récipiendaires ont reçu leur prix lors d'une cérémonie à l'hôtel du Parlement, le 4 novembre 2014.

M^{me} Lise Payette

Prix Guy-Mauffette - Radio et télévision

Animatrice, productrice et auteure, elle a marqué la radio et la télévision québécoises en réalisant, entre autres, près de 10 000 entrevues, dont plusieurs de grands noms. Elle a également signé plus de 900 épisodes de sa trilogie *La bonne aventure*, *Des dames de cœur* et *Un signe de feu*, qui ont attiré près de deux millions de téléspectateurs. M^{me} Payette a été la députée de Dorion de 1976 à 1981. Elle fut ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, ministre d'État à la Condition féminine et ministre d'État au Développement social.



Lise Payette

M. Denis Vaugeois

Prix Georges-Émile-Lapalme
- Langue française

Éditeur et historien, il a été associé à la publication de plus d'un millier de titres en langue française au Québec. Consultant général à la maison Larousse, il a également créé les éditions du Septentrion, dont le catalogue compte aujourd'hui plus de 700 titres. M. Vaugeois a été le député de Trois-Rivières de 1976 à 1985. Il fut ministre des Affaires culturelles et ministre des Communications.



Denis Vaugeois

M. Camil Bouchard

Prix Marie-Andrée-Bertrand
- Innovation sociale

Psychologue, chercheur, professeur, homme engagé et auteur du célèbre rapport *Un Québec fou de ses enfants*, il a construit une oeuvre scientifique novatrice et diversifiée sur la base du concept de l'écologie du développement humain. M. Bouchard a été le député de Vachon de 2003 à 2010.



Camil Bouchard

LA PLUS HAUTE DISTINCTION À QUATRE ANCIENS DÉPUTÉS

Parmi les 35 personnalités québécoises nommées ou promues, le 16 juin 2014, à l'Ordre national du Québec, quatre d'entre elles ont siégé à l'Assemblée nationale du Québec.



M. Jean-Paul L'Allier est le président du Conseil de l'Ordre national du Québec. Il est le premier ancien parlementaire à occuper cette fonction depuis la création de l'Ordre en 1985. M. L'Allier a été le député de Deux-Montagnes de 1970 à 1976.

Claude Castonguay, Grand officier

Député de Louis-Hébert de 1970 à 1973

Nommé officier de l'Ordre national en 1991, Claude Castonguay est considéré comme un ténor de la Révolution tranquille. Sous Jean Lesage, cet actuaire a jeté les bases du Régime des rentes du Québec. Sous Daniel Johnson (père), il a présidé une commission royale ayant pour mandat d'introduire un régime d'assurance maladie, une réforme globale des services sociosanitaires et un « code des professions ». Son passage à la politique québécoise, en 1970, lui a permis de donner suite aux propositions du rapport de la commission. Plus tard, en tant que membre actif du Québec inc., il a



M. Claude Castonguay et M. Philippe Couillard.

fait du Groupe La Laurentienne un puissant conglomérat financier. Par la suite, il s'est vu confier divers mandats d'importance, concernant surtout les dispositifs de santé publique. Aujourd'hui fellow invité au CIRANO, M. Castonguay contribue à fournir des solutions permettant de faire face aux défis de notre société.

Louise Beaudoin, Officière

Députée de Chambly de 1994 à 2003

et députée de Rosemont de 2008 à 2012

Louise Beaudoin a brillé dans les hautes fonctions du gouvernement, en tant que ministre des Relations internationales, ministre d'État aux Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie. Très active dans le renforcement des



M^{me} Louise Beaudoin et M. Philippe Couillard.

relations entre le Québec, la France et les autres États de l'espace francophone, elle a contribué, comme peu d'autres, au rayonnement culturel et politique du Québec dans le monde, y compris au sein du Canada. En fait, dans les dernières décennies, M^{me} Beaudoin a participé avec force à élargir la place faite au Québec et à affirmer son identité. Maintes et maintes fois, cette fervente patriote a contribué aux débats et aux réflexions de fond de la société québécoise. Elle demeure l'une des voix les plus écoutées, ici et ailleurs dans la Francophonie.



M. Benoît Pelletier et M. Philippe Couillard.

Benoît Pelletier, Officier

Député de Chapleau de 1998 à 2008

Homme de réflexion et d'action, Benoît Pelletier s'est démarqué dans de multiples domaines. En tant qu'homme politique, il s'est employé à renforcer la place du Québec sur l'échiquier canadien et la scène internationale. C'est d'ailleurs lui qui, à titre de ministre chargé de la Francophonie canadienne, a été à l'origine du Centre de la francophonie des Amériques. Comme juriste et universitaire, il s'est consacré à l'avancement de différentes branches du droit, tout particulièrement le droit constitutionnel. En qualité d'acteur social, il a été et est encore membre du conseil d'administration d'une foule d'organismes, parmi lesquels figure Avançons ensemble, un organisme de

soutien au progrès des Autochtones. De surcroît, M. Pelletier assure, depuis 2011, la présidence du comité organisateur des Jeux de la francophonie canadienne Gatineau 2014.



M. Denis Vaugeois et M. Philippe Couillard.

Denis Vaugeois, Officier

Député de Trois-Rivières de 1976 à 1985

Surtout connu comme historien et conférencier, Denis Vaugeois est également un éditeur très actif. Il est l'un de ceux qui ont lancé les éditions du Boréal Express, en 1963. Quelques années plus tard, M. Vaugeois étant seul à la barre, la maison a publié plusieurs livres traitant de sujets historiques. Ayant été élu député de Trois-Rivières, M. Vaugeois a quitté son poste d'éditeur, en 1976. Nommé ministre des Affaires culturelles en 1978, il a fait du développement des bibliothèques et des musées une priorité. Après son départ de l'Assemblée nationale, en 1985, il a renoué avec l'édition, en prenant les commandes du Centre éducatif et culturel. M. Vaugeois a cofondé les éditions du Septentrion, en 1987. Il en a été le directeur pendant dix-sept ans, puis le président jusqu'à aujourd'hui.

Source : Ordre national du Québec

Crédit photo : Archive de l'Ordre national du Québec, photographe François Nadeau.

DEUX ANCIENS PARLEMENTAIRES HONORÉS

Après l'autoroute Robert-Bourassa et la centrale Robert-Bourassa, entre autres, la mémoire de l'ancien premier ministre du Québec sera également honorée dans la métropole, la Ville de Montréal ayant annoncé, le 27 août 2014, sa décision de renommer « boulevard Robert-Bourassa » une partie de la rue University située entre les rues Notre-Dame Ouest et Sherbrooke Ouest. L'annonce en a été faite par le maire de Montréal, M. Denis Coderre.

Avocat, économiste et premier ministre du Québec de 1970 à 1976 et de 1985 à 1994, Robert Bourassa est né à Montréal et y a vécu une grande partie de sa vie. Il a représenté deux circonscriptions montréalaises, celle de Mercier d'abord et ensuite Saint-Laurent jusqu'à son retrait de la vie politique en 1994, soit deux années avant son décès en 1996. Il est, fait à noter, le seul premier ministre élu à être né à Montréal.

Par ailleurs, en octobre dernier, le premier ministre Philippe Couillard a annoncé que l'autoroute 85 reliant Rivière-du-Loup et le Nouveau-Brunswick portera désormais le nom de notre collègue Claude Bécharde décédé prématurément en 2010, à l'âge de 41 ans.

Claude Bécharde a représenté la circonscription de Kamouraska-Témiscouata de 1997 à 2010. Il fut notamment ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, ministre du Développement économique, de l'Environnement, de l'Agriculture, des Ressources naturelles et des Affaires intergouvernementales dans les cabinets Charest. Durant toute sa vie politique, il a réclamé l'élargissement de cette voie, alors la route 185, en une autoroute sécuritaire.



Robert Bourassa 1933-1996



Claude Bécharde 1969-2010

DU PARLEMENT À L'HÔTEL DE VILLE, LE MÊME DÉSIR DE SERVIR

Plusieurs anciens parlementaires ont été élus et réélus lors des élections municipales du 3 novembre 2013. À titre de maire ou de conseiller municipal, ils poursuivent aujourd'hui leur engagement politique et social dans les grandes et petites municipalités du Québec.

Dans certains cas, pensons notamment à Claude Lachance ou Gilles Lehouillier, ils ont d'abord œuvré sur la scène municipale, se sont fait élire par la suite à l'Assemblée nationale et sont retournés, après une défaite électorale, au service de leurs concitoyennes et concitoyens au sein d'un conseil municipal. Dans tous les cas, ce même désir de servir, fort de leur expérience de parlementaire et d'une connaissance intime de leur milieu de vie.



Michel Bissonnet

Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard
Député de Jeanne-Mance (1981-2003) et de Jeanne-Mance-Viger (2003-2008)



Russell Copeman

Maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
Député de Notre-Dame-de-Grâce (1994-2008)



Denis Chalifoux

Maire de Sainte-Agathe-des-Monts
Député de Bertrand (1997-1998)



Pierre Corbeil

Maire de Val-d'Or
Député d'Abitibi-Est (2003-2007 et 2008-2012)



Éric Charbonneau

Maire d'Acton Vale
Député de Johnson (2007-2008)



Claude Dauphin

Maire de l'arrondissement de Lachine
Député de Marquette (1981-1994)



Michel Clair

Conseiller à Saint-Michel-de-Bellechasse
Député de Drummond (1976-1985)



Danielle Doyer

Mairesse de Mont-Joli
Députée de Matapédia (1994-2012)

DU PARLEMENT À L'HÔTEL DE VILLE, LE MÊME DÉSIR DE SERVIR



Raymond Francoeur

Maire de Sainte-Christine-d'Auvergne
Député de Portneuf (2007-2008)



Sylvain Légaré

Conseiller dans le district Val-Bélair de la ville de Québec
Député de Vanier (2004-2008)



France Hamel

Conseillère à Saint-Augustin-de-Desmaures
Députée de La Peltrie (2003-2007)



Gilles Lehouillier

Maire de Lévis
Député de Lévis (2008-2012)



Claude Lachance

Maire de Saint-Nazaire-de-Dorchester
Député de Bellechasse (1981-1985 et 1994-2003)



Claude Morin

Maire de Saint-Georges de Beauce
Député de Beauce-Sud (2007-2008)



Lisette Lapointe

Mairesse de Saint-Adolphe-d'Howard
Députée de Crémazie (2007-2012)



Guillaume Tremblay

Maire de Mascouche
Député de Masson (2008-2012)



Elsie Lefebvre

Conseillère dans le district Villeray de la ville de Montréal
Députée de Laurier-Dorion (2004-2007)

DOCUMENTAIRES SUR TROIS FIGURES MARQUANTES DE NOTRE HISTOIRE POLITIQUE

Les passionnés de politique ont été gâtés au cours de la dernière année avec la présentation, à la télévision québécoise, de documentaires et d'entrevues avec M^{me} Lise Payette, M. Lucien Bouchard et plus récemment avec M^{me} Pauline Marois.



Intitulé *Un peu plus haut, un peu plus loin*, le documentaire sur la vie de Lise Payette a été coréalisé par le cinéaste Jean-Claude Lord et par Flavie Payette-Renouf, petite fille de Lise Payette. **M^{me} Payette a été la députée de Dorion et ministre dans le cabinet Lévesque de 1976 à 1981.**

Lise Payette



D'après une idée originale de Daniel Proulx, le réalisateur Carl Leblanc a réalisé le documentaire *Nation, huis clos avec Lucien Bouchard*, sous la forme d'un long entretien sur le parcours politique de l'ancien premier ministre. **M. Bouchard a été député de Jonquière et premier ministre du Québec de 1996 à 2001.**

Lucien Bouchard



C'est également sous la forme d'une longue entrevue, très intime, avec Pauline Marois que l'animateur Josélito Michaud a réalisé *Rencontre avec Pauline Marois - Une femme, un destin*. **M^{me} Marois a été députée de La Peltrie, de Taillon et de Charlevoix et première ministre du Québec de 2012 à 2014.**

Pauline Marois



Monsieur Laurent Hamel, député d'Iberville de 1960 à 1966, est décédé à Saint-Jean-sur-Richelieu le 11 juillet 2013, à l'âge de 87 ans.

Fonds Gabriel Desmarais (Gaby). P795,S1,D10347. BAnQ Vieux-Montréal.

Président de l'Association libérale régionale du Haut-Richelieu. Secrétaire de l'Association libérale du comté d'Iberville pendant huit ans.

M. Hamel a été vérificateur de livres pour le conseil de comté d'Iberville, pour des municipalités et des commissions scolaires jusqu'à sa retraite en 1991. Vérificateur pour les paroisses du diocèse de Saint-Jean de 1974 à 1977.

Publia le *Dictionnaire historique d'Iberville* en 2004.



Monsieur Michel Pagé, député de Portneuf de 1973 à 1992, est décédé à Québec le 4 septembre 2013, à l'âge de 63 ans.

M. Pagé a été avocat de 1974 à 1985.

Il a été président du caucus des députés libéraux de 1981 à 1985. Il a été ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cabinet Bourassa de 1985 à 1990 et ministre de l'Éducation de 1990 à 1992.

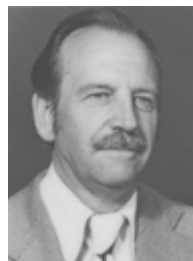
M. Pagé a été président et chef de la direction de Donohue. Nommé membre du conseil d'administration de Radio-Québec en 1994, puis président par intérim. Confirmé comme président du conseil d'administration. Il a également présidé la Commission canadienne du lait en 2001 et en 2002.



Monsieur Roland Théorêt, député unioniste de Papineau de 1966 à 1970, est décédé à Gatineau le 28 septembre 2013, à l'âge de 93 ans.

Il exerça sa profession de notaire à Gatineau à compter de 1946.

M. Théorêt a été échevin, puis maire de Gatineau de 1957 à 1960 et de 1962 à 1965. Nommé adjoint parlementaire du ministre du Revenu en 1968. Il occupa le poste de vice-président de l'Assemblée nationale en 1970.



Monsieur Irénée Bonnier, député libéral de Taschereau de 1973 à 1976, est décédé à Lévis le 16 octobre 2013, à l'âge de 90 ans.

M. Bonnier a travaillé en service social et en organisation communautaire au Manitoba, puis participa en 1949 à une enquête sur l'éducation des adultes pour la Société canadienne d'enseignement postsecondaire. Il a été au service de l'Office national du film et à la Fédération des caisses populaires Desjardins. A été directeur du développement et de l'orientation du Mouvement Desjardins en 1973 et directeur général de la Société d'habitation Alphonse-Desjardins.

Il a été membre du Conseil des aînés et du Conseil supérieur de la famille, du Conseil canadien de la consommation et du comité exécutif de l'Institut Vanier de la famille.



**Monsieur
Marcel Ostiguy,**
député de Rouville
de 1970 à 1973 et
député de Verchères
de 1973 à 1976, est
décédé à Laval
le 21 janvier 2014,
à l'âge de 84 ans.

M. Ostiguy a été administrateur et président de l'entreprise familiale, Ostiguy Équipement Ltée. Fut directeur et vice-président du conseil d'administration de la Raffinerie de sucre du Québec. Vice-président de l'Association des marchands de machines aratoires du Canada et membre de la Société pour le progrès de la Rive-Sud.

Il siégea au conseil de la direction générale du Parti libéral du Québec. Il a été whip adjoint de 1972 à 1976. Il a également siégé à la Chambre des communes dans Saint-Hyacinthe de 1978 à 1984.

Membre de la Commission de protection du territoire agricole du Québec de 1991 à 1999.



**Madame
Nancy Charest,**
députée libérale
de Matane de
2003 à 2007, est
décédée à Matane
le 1^{er} mars 2014, à
l'âge de 54 ans.

M^{me} Charest a été avocate à l'Aide juridique à Chandler et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Avocate-fiscaliste, enseignante et conférencière à l'Association de planification fiscale et financière et à la maîtrise en fiscalité à l'École des hautes études commerciales.

Elle a été adjointe parlementaire du ministre des Finances de 2003 à 2005 et du ministre de la Justice de 2005 à 2007. Candidate du Parti libéral du Canada dans Haute-Gaspésie–Les Métis–Matane–Matapédia en 2008 et en 2011.

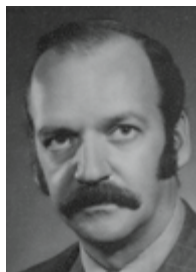


**Monsieur
Guy Gauthier,**
député de Berthier
de 1966 à 1973, est
décédé à Laval le
10 mars 2014, à
l'âge de 93 ans.

M. Gauthier a été médecin à Sherbrooke et à Saint-Michel-des-Saints.

Il a été conseiller municipal, puis maire de Saint-Michel-des-Saints de 1955 à 1972. Whip adjoint de l'Union nationale de 1966 à 1972. Adjoint parlementaire du ministre de la Santé en 1969 et 1970.

Il retourna à la pratique de la médecine au Centre local de services communautaires de Brandon-Nord jusqu'à sa retraite en 1988.



**Monsieur
Robert Burns,**
député de Maisonneuve
de 1970 à 1979, est
décédé à Boucherville
le 15 mai 2014, à l'âge
de 77 ans.

M. Burns a été admis au Barreau du Québec en juin 1961.

Conseiller technique à la Confédération des syndicats nationaux de 1962 à 1965 et directeur du service juridique de cette centrale syndicale de 1966 à 1970. Il a été professeur

de droit du travail à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa en 1972.

Il fut leader parlementaire du Parti québécois de 1970 à 1973, leader de l'opposition officielle de 1973 à 1976 et leader parlementaire du gouvernement de 1976 à 1978. Ministre d'État à la Réforme électorale et parlementaire dans le cabinet Lévesque de 1977 à 1979.

Nommé juge à la Cour provinciale et affecté au Tribunal du travail de 1980 à 2001.



Monsieur Gilles Houde, député libéral de Fabre de 1966 à 1976, est décédé à Magog le 14 juin 2014, à l'âge de 82 ans.

M. Houde a été professeur d'éducation physique et directeur des sports à la Palestre nationale et au Centre Paul-Sauvé et l'animateur de plusieurs émissions, à la radio et à la télévision.

Adjoint parlementaire du ministre des Communications, du ministre de l'Éducation, du ministre des Affaires intergouvernementales et du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Conseiller municipal à Saint-Adolphe-d'Howard en 1976 et en 1977.

Il a été directeur régional, pour le Québec, de la condition physique à sports amateurs Canada et directeur de l'Office du tourisme du Québec à Paris de 1992 à 1995. Membre du conseil d'administration de la Société des établissements de plein air du Québec de 1989 à 1991. Décoré de l'Ordre du Canada en février 1997.



Monsieur William Tetley, député de Notre-Dame-de-Grâce de 1968 à 1976, est décédé à Montréal le 1^{er} juillet 2014, à l'âge de 87 ans.

M. Tetley a été avocat jusqu'en 1968. Vice-président du Parti libéral du Québec. Il a été ministre du Revenu, ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives et ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

Professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill et professeur associé de droit maritime à l'Université de Tulane (États-Unis).

Il est membre à vie de l'Association canadienne de droit maritime. Président de la Table de concertation sur l'industrie maritime de Montréal en 1992.

Publia en 2006 *The October Crisis, 1970 : an Insider's View*, chez McGill-Queen's University Press.



Monsieur Jean Garon, député de Lévis de 1976 à 1998, est décédé à Lévis le 1^{er} juillet 2014, à l'âge de 76 ans.

M. Garon a été admis au Barreau du Québec en juin 1970. Économiste au bureau de planification du ministère de la Jeunesse en 1962 et en 1963. Professeur de droit fiscal,

économique et coopératif à la Faculté de droit et à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval de 1970 à 1976. Membre fondateur du Parti québécois en 1968.

Ministre de l'Agriculture dans le cabinet Lévesque de 1976 à 1979 et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans les cabinets Lévesque et Johnson (Pierre Marc). Il a été le maire de Lévis de 1998 à 2005.

Animateur de radio à CFLS Lévis en 1986. Devint chroniqueur au journal mensuel *La vie agricole* en 2009.

Publia ses mémoires intitulées *Pour tout vous dire* en 2013, aux Éditions La Vie agricole et VLB éditeur.



**Monsieur
Marcel Masse,**

député de Montcalm de 1966 à 1973, est décédé à Saint-Donat le 25 août 2014, à l'âge de 78 ans.

M. Masse a été professeur d'histoire et membre en 1965 du Comité de planification de l'enseignement préuniversitaire et professionnel du ministère de l'Éducation du Québec.

Coordonnateur du programme de l'Union nationale et ministre d'État à l'Éducation dans le cabinet Johnson en 1967. Ministre délégué à l'accueil des chefs d'État durant l'Exposition universelle de Montréal en 1967. Ministre d'État à la Fonction publique. Ministre d'État délégué à l'Office de développement de l'Est du Québec et ministre d'État délégué à l'Office de planification et de développement du Québec en 1969 et ministre des Affaires intergouvernementales dans le cabinet Bertrand.

Il a siégé à la Chambre des communes de 1984 à 1993. Il fut ministre des Communications, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ministre des Communications et ministre délégué à la Francophonie et ministre de la Défense nationale.

Il a été président du Conseil de la langue française et Délégué général du Québec à Paris. Fut sous-ministre adjoint au ministère des Relations internationales et sous-ministre au ministère de la Culture et des Communications. Président de la Commission des biens culturels du Québec.



**Madame
Madeleine Bleau,**
députée libérale de Groulx de 1985 à 1994, est décédée à Saint-Eustache le 11 juillet 2014, à l'âge de 85 ans.

M^{me} Bleau a été la fondatrice et la présidente de l'Association parents-maîtres de la Commission scolaire Bois-des-Filion de 1967 à 1970. Elle a été conseillère municipale de Bois-des-Filion de 1974 à 1977. Whip adjointe du gouvernement de 1989 à 1994.

Elle fut la présidente de la campagne de financement, puis membre du conseil d'administration de la Fondation Drapeau et Deschambault en faveur du Centre hospitalier de soins de longue durée Drapeau-Deschambault de Sainte-Thérèse.

SOUVENONS-NOUS DE ...

Il a reçu l'insigne d'officier de l'Ordre national du Québec le 22 juin 1995. Fait commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques le 8 octobre 2008 et officier de la Légion d'honneur de France le 29 mars 1999. Fait commandeur de l'Ordre de la Pléiade le 29 novembre 1989. Reçut la médaille du Conseil international des archives le 11 septembre 1992 et la médaille *Bene merenti de Patria* le 24 juillet 2012.



Monsieur Charles-A. Lefebvre, député de Viau de 1976 à 1981, est décédé à Montréal le 29 septembre 2014, à l'âge de 85 ans.

M. Lefebvre a été ingénieur au service de la compagnie Shell du Canada, puis consultant et entrepreneur en plastiques industriels. Il a été professeur à l'École secondaire Jérôme-Leroyer jusqu'en 1976.

Vice-président du conseil régional du Parti québécois de la région de Montréal-Ouest, président du comté de Mont-Royal et président du comté de Viau.

Il a été entrepreneur en rénovation domiciliaire, puis agent hypothécaire.



Monsieur Alfred Croisetière, député d'Iberville de 1966 à 1973, est décédé à Iberville le 17 octobre 2014, à l'âge de 92 ans.

M. Croisetière est né à Winooski, dans l'État du Vermont. Il fut secrétaire dans une fabrique de poteries et dans une entreprise d'équipement agricole. À Saint-Jean, il fut responsable des conventions collectives à titre de secrétaire négociateur pour l'Union des potiers d'Amérique. Il a été à l'emploi de la compagnie Crane of Canada de 1945 à 1966.

Whip adjoint de l'Union nationale de 1966 à 1973, il a été conseiller municipal à Iberville de 1975 à 1983 et fonctionnaire au Service d'enquêtes spéciales du ministère du Travail de 1973 à 1984.



HISTOIRES DE DÉPUTÉS

UNE EXPOSITION SUR LES FEMMES
ET LES HOMMES QUI ONT CONTRIBUÉ
À L'HISTOIRE POLITIQUE DU QUÉBEC

HÔTEL DU PARLEMENT

Une réalisation de l'Assemblée nationale
pour souligner le 20^e anniversaire de
l'Amicale des anciens parlementaires du Québec



assnat.qc.ca/mediassociaux

DÈS LE
12 MAI
2014

LE SALON DES ANCIENS

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ACCUEILLE LE SALON DES ANCIENS PARLEMENTAIRES

Le Salon des anciens parlementaires est maintenant situé au local MZ.04 de l'édifice Pamphile-Le May, dans l'enceinte de la magnifique Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

Le numéro de téléphone pour nous joindre est le 418 266-1101, poste 70325.

Ce salon vous permettra l'utilisation d'un ordinateur, d'un téléphone et d'un télécopieur. Vous êtes tous les bienvenus lors d'un futur séjour sur la colline parlementaire.

Crédits photos :

Clément Allard, Christian Chevalier, Gabriel Desmarais (Gaby), W.B. Edwards, René Goyette, Kedi, Marc-André Grenier, Claude Lachance, Marc Lajoie, Louise Leblanc, Daniel Lessard, Julien Ricard, Cécile Tardif et Roch Théroux.

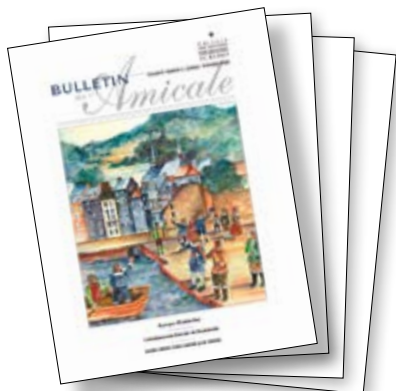
Fonds Claude Lachance. Assemblée nationale du Québec.

Fonds Élie Fallu. Assemblée nationale du Québec.

Fonds ministère de la Culture et des Communications. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Fonds Johann-Natale Krieber. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Fonds Gabriel Desmarais (Gaby). Bibliothèque et Archives nationales du Québec.



SITE INTERNET DE L'AMICALE :
www.assnat.qc.ca/fra/amicale

Tous les numéros du Bulletin depuis 2000 sont disponibles à cette adresse

Le Bulletin est publié par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration des services de l'Assemblée nationale.

COMITÉ DE RÉDACTION

Serge Geoffrion
Manon Voyer

RESPONSABLE DE L'ÉDITION

Serge Geoffrion

COLLABORATION

Jean-Hugues Boutin
Jacques Brassard
Jean-Paul Champagne
Philippe Couillard
Jean Cournoyer
Marise Falardeau
André Gaulin
Alain Gariépy
Serge Geoffrion
Michel Létourneau
Jacques-Yvan Morin
Michel Morin
Matthias Rioux
Marie Tanguay
Carole Théberge
Clément Vincent

CONCEPTION ET RÉALISATION

Maude Lalancette
Manon Voyer

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

BUREAU DE LA SECRÉTAIRE DE L'AMICALE

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.31
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 266-1101 poste 70337
Télec. : 418 646-3213
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1703-1338